

L'UNION NATIONALE

JOURNAL FRANCAIS QUOTIDIEN.

LANTOT, BOUTHILLIER et THOMPSON, - Editeurs-Propriétaires.

PRIX DE L'ABONNEMENT. Edition Quotidienne Par an, (payable d'avance par semestre) \$5 00

PRIX DES ANNONCES.

EDITION QUOTIDIENNE. Première insertion... 7 cts par ligne.

Les frais de poste sont à la charge de l'abonné. Pour les Etats-Unis, frais de poste jusqu'à la frontière comprise.

Des arrangements très-faciles et à bon marché pourront être faits pour la publication des annonces dans les deux éditions de la campagne.

\$25,000 A 30,000 GRANDES CHANCES. A quiconque veut épargner son argent, venez acheter vos hardes et autres marchandises au

No. 172, RUE ST. PAUL

Enseigne du "Bon Marche"

Le fonds se compose de HARDES FAITES ou faites A ORDRE, si on le désire, et presque à aussi bon marché que les hardes faites.

Un lot superbe corps et caleçons tricotés vestes en laine tricotée ou cordée de tous les prix

Un lot considérable de chaussettes de toutes sortes pour hommes, femmes et enfants; slipers en laine, souliers en caoutchouc doublés en laine.

19 nov 1864

LIVRES NOUVEAUX

LA CAMPAGNE D'ITALIE de 1859. - Par Bazancourt; 2 vols. in-8, broché... \$3.50

9 mars 1864

CERCUEILS METALLIQUES

Seals & Tees

Economisez votre argent et encouragez les manufacturiers indigènes.

Cercueils en bois et en fer ainsi que fournitures.

En Gros et en Detail

A vendre: Pupitres pour Bureaux.

No. 60, grande Rue St. Jacques.

5 Janvier 1864 an-78

AVIS PUBLIC

NOUVEAU MAGASIN D'OBJETS DE FANTAISIE ET ETABLISSEMENT DE SOUFFLEURS DE VERRE

Le soussigné prend la liberté d'annoncer aux citoyens de Montréal qu'il vient d'ouvrir un magasin d'objets de fantaisie, comprenant les articles les plus beaux dans la ligne de souffleurs en verre; et le public pourra être témoin gratuitement pendant les heures de travail, de l'opération du soufflage du verre dans toutes ses magnifiques variétés.

Entre autres articles, un bon assortiment de TAPISSERIE

Souvenez-vous du

No. 145, GRANDE RUE ST.-LAURENT

GEORGE MONTREUIL

13 oct 1864

Rare Chance

MAGASIN DE Meubles

M. ADOLPHE BELANGER

63, GRANDE RUE ST.-LAURENT

M. ADOLPHE BELANGER tient constamment en magasin un assortiment de meubles de toute espèce de sa propre manufacture qu'il vendra à bon marché.

Pailements à la semaine

Tous ses ouvrages sont garantis.

Toutes réparations faites avec soin et élégance. Les prix sont extrêmement réduits.

18 oct 1864

ETUDE SUR L'ACTE CONCERNANT LA FAILLITE, 1864

PAR DESIRÉ GIROUARD

Jolie brochure de cent et quelques pages grand in-octavo, contenant un commentaire du statut, le texte même de la loi, les Règles de Pratique et Tarif sur les Procédures de Faillite, ainsi qu'une table alphabétique de l'Acte.

A Vendre

Au bureau de L'UNION NATIONALE, chez DALTON et les principaux libraires de cette ville.

Dr. PERRAULT,

No. 2, Rue Perrault,

(AU BAS DU CHAMP DE MARS).

A l'honneur de prévenir le public qu'il vient de recevoir de Paris, du Dr. Lamoignon, son traitement sur les maladies scrophuleuses et en fera part à tous ceux qui désireront le consulter, gratis.

On trouvera chez le Dr. Perrault le sirop de Cassinier et Saponaire et Batanhia et Protoludure de fer, etc., etc., employés avec succès dans les maladies secondaires scrophuleuses.

30 nov 1864

ANTI-RHUMATISMALE

Toujours en vente chez Lamplough et Campbell, Devins et Bolton, pharmaciens, rue Notre-Dame.

Montréal, 7 déc. 1864.

A. C. AMARY

FABRICANT DE PLUMES.

Vautour, Autruche et Fantaisie; Nettoyage et Teinture, Teintures préparées à l'usage des familles.

M. A. C. AMARY vient d'ajouter à sa maison un établissement de teinture et de dégraissage de velours, soieries, etc.

Fabrique et Dépôt

139, rue Craig, coin de la rue St. Urbain, Montréal.

25 juillet 1864

La Compagnie du Richelieu

L'Assemblée Générale Annuelle des Actionnaires de la Compagnie du Richelieu aura lieu en son bureau, à Montréal, Mercredi le 8 février prochain à deux heures de l'après midi, pour recevoir le rapport des Directeurs sur les affaires de l'année écoulée, pour l'élection d'un nouveau bureau de Direction pour l'année courante, et pour la transaction d'autres affaires concernant la Compagnie.

Le Livre de Transport sera fermé du 30 janvier courant au 8 février prochain, les deux jours inclusivement.

Par ordre, J. N. BEAUDRY, Secrétaire.

BUREAU DE LA COMPAGNIE DU RICHELIEU, } Montréal, 23 janvier 1865.

MINE! MINE! ;

AVIS AUX SPÉCULATEURS

Le Soussigné offre en vente CENT PARTS dans les MINES D'OR, D'ARGENT et de CUIVRE qu'il a sur sa propriété dans le township d'Orford, district de St. François: Prix très modique et sans frais d'exploration pour l'acheteur.

Ceux qui veulent faire en peu de temps une brillante fortune, ne perdent pas cette opportunité.

Pour plus amples informations, s'adresser au propriétaire LEANDRE BOUDREAU, Sherbrooke, ou à LOUIS BÉDARD, notaire à Montréal, No. 10, Côte St. Lambert, coin des rues St. Jacques et St. Lambert.

10 janvier 1865

La Compagnie d'Assurance

ET DE PLACEMENT DES CITOYENS DE MONTRÉAL.

Capital autorisé... \$2,000,000

Capital souscrit... 400,000

DIRECTEURS: MM. EDWIN ATWATER, Président, THOMAS WATSON, Hon. L. H. HOLTON, ADOLPHE ROY, JOHN PRATT, JOHN G. MCKENZIE, ANDREW ALLAN.

Solliciteur: - Hon. JOHN J. C. ABBOTT, O. R. Banquiers, - LA BANQUE DES MARCHANDS. Agent, - Wm. B. LAMBE.

BUREAU: MM. LAMBE ET TUGGEY, UNION BUILDINGS, 3, Rue St. François-Xavier.

LA COMPAGNIE D'ASSURANCE ET DE PLACEMENT DES CITOYENS est maintenant organisée et prête à prendre le risque des propriétés susceptibles d'être assurées en cette ville à portée de l'Amérique, au taux d'assurance le plus bas.

Les propriétaires de cette compagnie croient que les citoyens de Montréal ont droit au bénéfice des dépenses considérables qu'ils font pour l'eau, en payant le plus bas prix possible pour les assurances, sans être obligés de contribuer au paiement des pertes d'autres lieux où les risques sont beaucoup plus grands; et avec la responsabilité bien connue des principaux actionnaires, et le montant du capital payé, la compagnie compte avec confiance sur l'appui du public.

78 janvier 1865

MAISON BONSECOURS, \$50,000 DE MARCHANDISES SECRÈS A VENDRE AU PRIX COUTANT.

Il faut que le tout se vende sans réserve.

N. MARIEN,

ENSEIGNE, BLEU, BLANC, ROUGE, No. 41, Rue Notre-Dame.

Premier magasin passé la rue St. Denis, en allant au faubourg Québec.

Informe respectueusement ses pratiques et le public en général qu'il a réduit son fonds considérable de marchandises au prix coutant.

Etoffes à la mode de toutes descriptions. Mérinos français, Plaids de laine, Echarpes et Châles, petite Châles, Draps fin pour Surtouts et Manteaux, Draps de pilet bleu et noir, Moscou, drap de Castor, Tweeds, Casimire; Patrons de veste, Etoffes de pays, Imitation de Nouton, Velours, Soie noire, Indienne, Coton, Flanelle à chemise, de toutes couleurs, Flanelle fine de toutes couleurs.

Whitney gris de 6s. 6d. pour 5; Coton blanc de 1s. pour 9d.; Flanelle rouge à 1s. 2d.; Casimire à chemise, 3s. pour 2s. 3d.; Bonne indienne bleue pour 10d.; Beau sealin noir; Imitation d'astracac; Casque d'imitation de mouton; Victorines imitation de mouton; petits Châles de 3s. 6d. 5d. pièces de Coubourg noir à 1s. la verge.

Le tout peut être vendu au prix coutant, pour argent comptant.

Toute personne qui achètera son drap ou étoffe pour manteau peut le faire tailler gratis. On ne fait qu'un seul prix.

Montréal, 27 déc. 1864.

ALMANACH COMMERCIAL DE MONTRÉAL

Bonneterie, Lingerie, etc.

J. T. HENDERSON... 76, rue Notre-Dame.

Bonneterie, gants, chemises, faux cols, cravates, etc.; manchettes en mousseline et dentelle pour dames, manchettes, etc., toujours en main et faits à la main.

Horloger et Bijou tier.

G. T. DORION... Coin des rues St. Pierre et Ruelle des Fortifications.

Réparations de tous sortes dans les montres et horloges et bijouteries à bas prix.

CHAUSSURES.

H. ANDERSON... 19, rue Ste. Marie.

Comme H. A. vend et achète pour argent comptant, il peut se permettre de vendre à meilleur marché que tout autre maison de cette ville.

FABRICANT ET MARCHAND DE BOTTES ET SOULIERS et de cœurs de toutes descriptions.

M. J. A. a un fonds considérable de bottes et souliers à des prix modérés.

Cercueils et Meubles.

MATHIAS JANNARD... Coin des rues St. Laurent et Craig.

Epiceries et Provisions.

JOHN McMARTIN... 118, rue St. Laurent.

Dépôt pour beurre de première qualité.

Fabricant et importateur de plumes.

J. B. GOURRE... 130 Rue St. Laurent.

Vieilles plumes d'autruches et de vautours réparées et remises à neuf.

Ferblantier et Plombier.

GEORGE YON... 149, rue St. Laurent.

Commandes sollicitées et exécutées à des prix modérés.

Lampes et Huiles de Charbon.

T. C. BENNETT... 90, Grande rue St. Laurent.

Peintures, huiles, vitres et mastics; vernis, pin ceaux, bronzes et outils pour doreurs, etc.

Meublier et Entrepreneur.

L. PORTUGAIS... 272, rue Ste. Catherine.

MARCHANDS-TAILLEURS.

BRUNEAU ET BERGERON... 124, rue Notre-Dame.

Draps et tweeds de première qualité, etc., aussi hardes faites, chemises, faux-cols, cravates, gants, etc. Prix modérés.

MOSS ET CINQ-MARS... 107, rue McGill

Etablissement de vêtements en général.

Photographies.

GEORGE LEMIRE... Coin des rues St. Laurent et La Gauchetière.

Portrait à des prix modérés.

Pianos.

THOMAS KATER... 80, rue Ste. Marie

Pianos faits à ordre à dix pour cent meilleur marché qu'on peut les obtenir autrement. Pianos accordés et réparés avec promptitude.

Selles et Harnais.

D. W. LAURIE... 119, rue Craig

Fabricant de harnais et de selles de toutes descriptions. Parures des chevaux, etc.

Teinturiers.

G. LAMPE... 204, rue Notre-Dame.

Vêtements teints, nettoyés et réparés dans l'espace de vingt-quatre heures. Le vieux rendu neuf. 16 juillet. 238

MATT. JANNARD

NOUVELLE MANUFACTURE CANADIENNE

DE CERCUEILS

Coin des rues Craig et St. Laurent

MONTRÉAL

Cercueils en Métal, Acajou, Noyer noir, Pin et bois blanc.

PRIX MODÉRÉS.

Ordres reçus avec reconnaissance et exécutés avec promptitude.

Seule Maison Canadienne-française sur un aussi grand pied.

Résidence au-dessus du magasin.

Le soussigné regrette de voir que des personnes qui vendent des cercueils disent qu'ils viennent de son établissement, lorsqu'il est reconnu que lui seul est propriétaire de l'établissement de cercueils, coin des rues Craig et St. Laurent.

MATHIAS JANNARD

28 oct. 1864

On lit dans la Tribune de New-York: "Ce qui fait que les AMERS DES PLANTATIONS DE DRAKE sont d'un usage aussi universel et réalisent un débit aussi énorme, c'est que les ingrédients qui entrent dans leur composition sont toujours de la meilleure qualité et d'une nature hautement fortifiante, bien que le coût de ces mêmes matériaux se soit considérablement élevé."

La Tribune ne pouvait parler plus justement. Les Amers des Plantations ne sont pas seulement composés des plus purs ingrédients, mais le peuple sait exactement ce dont ils se composent. La recette est publiée sur chaque bouteille, et les bouteilles ne sont pas plus petites. Au moins vingt imitations et contrefaçons ont été mises en circulation, mais après avoir trompé une fois le public, elles disparaissent et restent dans l'oubli.

Ces Amers des Plantations sont maintenant en usage dans tous les hôpitaux du gouvernement, sont recommandés par les meilleurs médecins et sont garantis produire un effet bénéfisant immédiatement. Il n'y a rien d'aussi concluant qu'un fait.

"Je vous dois beaucoup, car je crois fermement que les Amers des Plantations m'ont sauvé la vie."

REV. W. H. WAGGONER, Madrid N. Y."

"Vous voudriez bien m'envoyer deux autres bouteilles des Amers des Plantations. Mon épouse en a recueilli les plus salutaires effets."

Ton ami, ASA CURRIER, Philadelphie, Pa."

"J'ai grandement souffert de la dyspepsie et j'ai été obligé de renoncer à prêcher. Les Amers des Plantations m'ont guéri."

REV. J. S. CATRON, Rochester, N. Y."

"Envoyez-nous vingt-quatre douzaines de vos Amers des Plantations, dont la popularité parmi les patrons de notre maison augmente tous les jours."

SYKES, CHADWICK & Cie, Propriétaires de l'Hotel Willard, Washington, D. C."

"J'ai donné des Amers des Plantations à des centaines de nos soldats blessés, qui s'en sont merveilleusement bien trouvés."

G. W. D. ANDREWS, Surintendant de l'Asile des Soldats, Cincinnati, O."

"Les Amers des Plantations m'ont guéri d'une maladie du foie qui m'aurait forcé de renoncer à mes affaires."

H. B. KINGSLEY, Cleveland, O."

"Les Amers des Plantations m'ont guéri d'un dérangement des reins et de mes vices urinaires qui me faisaient souffrir depuis des années. Ils agissent comme un charme."

C. C. MOORE, 254, Broadway.

[NEW BEDFORD, Mass., 24 nov. 1863.]

CHER MONSIEUR: - Depuis quelques années je souffrais d'affreuses crampes dans les membres, de froid aux pieds et aux mains, et mon système était dans le plus grand désordre. Tous les efforts de la médecine avaient été vains. Quelques amis de New-York m'engagèrent à faire usage de vos Amers des Plantations, dont ils s'étaient trouvés eux-mêmes. Je commençai à en prendre un petit verre à jeun après mon dîner. Me sentant revenir graduellement, je continuai, et au bout de quelques jours, imaginez ma surprise, les crampes m'avaient laissé complètement ainsi que le froid qui me faisait souffrir; je pouvais dormir toute la nuit, chose qui ne m'était pas arrivée depuis des années. Aujourd'hui je suis aussi bien que le premier venu. Mon appétit et mes forces se sont grandement améliorées depuis que j'ai commencé à prendre des Amers des Plantations. Respectueusement, JUDITH RUSSELL.

Si les dames connaissaient ce que des milliers d'elles nous écrivent constamment, nous croyons candidement que la moitié de leurs faiblesses, de leur prostration et de leurs maladies disparaîtraient. James Marsh, écrivain, No. 159, 14e rue Ouest, New-York, dit "qu'il a trois enfants, dont les deux premiers sont chétifs, son épouse ayant été incapable de les nourrir ou d'en prendre soin. Depuis deux ans elle prend des Amers des Plantations, et a maintenant un autre enfant qu'elle nourrit et dont elle prend elle-même soin, et l'enfant et la mère sont tous deux forts, vigoureux et gaîs. Cet article est sans pareil pour les mères", etc.

Nous pourrions donner ici de pareils témoignages en assez grand nombre pour remplir un volume. Ils parlent par eux-mêmes. Les personnes ayant d'habitudes sédentaires et souffrant de faiblesse, de lassitude, de palpitation de cœur, manque d'appétit, de malaise après les repas, d'affection du foie, de constipation, des diabètes, etc., trouveront dans les amers un remède efficace et prompt.

Toutes les bouteilles pour l'exportation et vendues en dehors des Etats-Unis ont un capuchon en métal et une bande verte autour du goulot.

Définissez-vous des bouteilles, qui ont été vidées plus remplies de nouveau. Toute personne prétendant vendre les Amers des Plantations en gros ou au détail est un imposteur. Nous ne les vendons qu'en bouteilles.

Vendu par les principales maisons sur toute la surface du globe.

P. H. DRAKE ET Cie, New-York.

JOHN F. HENRY ET Cie

Agents en gros pour les Canadas

28 oct. 1864

NORBERT CODERRE,

MARCHAND-TAILLEUR,

No. 100, RUE NOTRE-DAME, No. 100

2e porte ouest de la Place Jacques-Cartier,

MONTRÉAL.

N. CODERRE aura toujours en main un assortiment complet de Draps, Tweeds, Casimires, etc. Les Messieurs qui voudront leurs étoffes seront servis dans les derniers jours, à la dernière mode et à des PRIX MODÉRÉS.

27 avril. 1864

Feuilleton DE L'UNION NATIONALE DU 8 FEVRIER 1865.

LE COUREUR DES BOIS.

CHAPITRE XI. L'HACIENDA DEL VENADO.

Le plus puissant des chefs arabes, le plus riche des patriarches de l'ancien temps, ne comptait jamais de plus superbes et de plus nombreux troupeaux que don Augustin Pena dans ses vastes pâturages.

Un heure avant le coucher du soleil, deux hommes traversaient la plaine pour l'hacienda, l'un monté sur un cheval, l'autre sur une mule. Le cheval et la mule étaient chacun dans son genre un des plus beaux échantillons de l'espèce; l'un avec sa tête encolure, son large poitrail et son cou de cygne, l'emportait à peine sur la mule aux fines jambes, aux flancs arrondis et à la croupe luisante, qui marchait à ses côtés.

Le premier cavalier était le maître de l'hacienda: son costume se composait d'un chapeau de paille de Guayaquil, d'une chemise de fine et blanche batiste, sans veste, et d'un pantalon de velours, à boutons d'or, serré sur les hanches. Le second, monté sur la mule, était le chapelain de l'hacienda, un révérend moine franciscain au froc bleu, à la ceinture de cordes de soie, à la robe cavalièrement retournée au-dessus de ses bottes de cheval armées de longs et ronores épérons; un large foulard gris, assez arrogant posé de côté, achevait de donner au franciscain une tournure plus soldatesque que monastique.

L'haciendero semblait jeter un regard d'orgueil sur ces immenses richesses qui l'entouraient et qui, selon lui (et nous sommes fort de son avis), étaient bien supérieures à des lingots d'or entassés dans un coffre-fort. Quant au moine, il paraissait absorbé dans une préoccupation trop puissante pour faire attention au spectacle d'opulence grandiose que lui présentait la plaine.

Par saint Julien, patron des voyageurs, disait don Augustin, depuis vingt-quatre heures que vous êtes absent, je craignais, révérend père, que quelque jaguar ne vous eût englouti, vous et votre mule.

L'homme proposa et Dieu dispose, reprit le moine; je n'étais parti, il vrai, que pour quelques heures, afin de donner la sépulture chrétienne au pauvre Joaquin, égaré par un taureau, et j'avais héni la terre où on l'avait enterré, quand le jeune homme à cheval arriva comme un éclair, la figure blavée et les traits en désordre, pour me prier de pousser jusque chez lui entendre la confession de sa mère mourante; dix lieues de plus qu'il fallait faire. J'eus beau prétexter des occupations pour me dispenser d'accompagner ce jeune homme, je dus enfin céder à ses instances. Savez-vous qui c'était?

Comment le saurais-je? reprit l'haciendero.

Tiburcio, le fils adoptif du gambusino Marcos Arellanos.

Comment! sa mère est morte! J'en suis fâché; c'est un brave jeune homme, et je n'ai pas oublié que sans lui nous serions peut-être morts de soif, ma fille, mes gens et moi. Lui avez-vous dit que, s'il se trouvait sans ressources il serait le bienvenu à l'hacienda del Venado?

Non; car ce garçon-nourrit une passion insensée pour votre fille, s'il faut vous le dire.

Et qu'importe, si ma fille ne l'aime pas? reprit don Augustin; mais l'eût-elle aimé, je me serais cru assez riche pour ne rien chercher chez l'homme qu'elle eût distingué par ses qualités morales ou physiques que possède Tiburcio. Je n'aurais rêvé pour genre qu'un homme intelligent, assez brave pour défendre ses frontières contre les hordes d'indiens, et j'aurais trouvé tout cela chez lui. Mais aujourd'hui j'ai pour Rosarita de plus hautes vues.

Et peut-être n'auriez-vous pas eu tort, reprit gravement le moine. Ce que j'ai deviné... ce que j'ai... compris... pourrait faire de Tiburcio un grand plus précieux encore que vous ne l'imaginez.

Il est trop tard, dit l'haciendero; ma parole est donnée, et je ne la retirerai pas.

C'est cependant de lui que j'ai vu entretenir, répliqua le moine, et quoi qu'il en soit, peut-être ne serez-vous pas fâché de m'entendre.



L'UNION NATIONALE.

Montreal:

VENDREDI, 3 FEVRIER 1865.

PREMIERE EDITION.

AVIS

Les personnes qui doivent encore leur abonnement à LA PRESSE sont priées de payer au plus tôt.

Nous sommes obligés de remettre à demain la publication des discours de MM. Cherrier, Laberge et autres messieurs, à l'assemblée anti-féodal de mercredi soir, afin d'en donner un rapport plus complet et plus exact.

La paix aux Etats-Unis.

Notre bulletin télégraphique de ce matin nous apporte une nouvelle d'une très haute importance, si elle est fondée. Elle se trouve consignée dans un Extra du Star de Washington, et nous annonce que le Président Lincoln lui-même est parti par un train spécial pour aller rencontrer au Fort Fisher ou à City Point les ambassadeurs du sud chargés de venir faire des propositions de paix au gouvernement de Washington.

Nos dépêches de demain nous apprendront sans doute si cette nouvelle est fondée.

Quartier St. Jacques.

Nous avions annoncé avec plaisir la candidature de M. J. Simard, nous étions heureux de voir les citoyens du quartier St. Jacques proposer sa candidature. M. Simard serait une précieuse acquisition pour le Conseil-de-Ville, où déjà il s'est fait honneur ainsi qu'à ceux qui lui avaient confié leurs intérêts.

M. Simard qui n'accepte qu'avec répugnance la candidature qu'on lui offre, la refuserait peut-être complètement, s'il lui fallait entreprendre une lutte.

Il serait malheureux que par une opposition mal placée, on privât le Conseil-de-Ville des services d'un homme qu'on devrait se faire un devoir d'être unanimement. Plus que jamais nous devons désirer de voir sur le fauteuil civique des hommes capables de représenter nos intérêts avec intelligence talent et désintéressement. Nous espérons donc que les citoyens du quartier St. Jacques forceront M. Simard à rester sur les rangs et qu'ils feront tous leurs efforts pour assurer le succès de sa candidature.

L. O. DAVID.

Séances Littéraires.

Nous sommes heureux de pouvoir donner aujourd'hui quelques détails sur deux intéressantes séances auxquelles nous avons eu le plaisir d'assister ces jours derniers. L'atmosphère des lettres est pour nous si agréable et si douce qu'il nous en coûte toujours d'en sortir et l'émotion de la fête une fois passée, nous aimons par un coup d'œil rétrospectif, à raviver nos souvenirs et à rappeler à notre mémoire, les belles pensées que nous avons entendues développer avec talent et éloquence. Suivant donc l'ordre des dates, nous dirons que, dimanche dernier, c'était M. le grand vicair Raymond qui, à l'Union Catholique, s'était chargé de faire les frais d'une intéressante et belle séance. Un public éclairé et nombreux avait bien voulu répondre à notre invitation et outre les R.R. P. P. Sabez, Laroche, Marigny et Nash, nous avons aussi remarqué la présence de M. le grand vicair Manseau, et de M. le Dr. Hingston. Le sujet choisi par M. Raymond était "la force d'âme nécessaire aux hommes d'état"; nous nous sommes promis d'en tracer une légère esquisse, mais, ayant appris, avec plaisir, que cette intéressante lecture doit bientôt être publiée, nous ne nous permettrons aucun détail sur ce point; qu'il vous suffise de dire que M. Raymond est demeuré à la hauteur de sa réputation si bien établie et que le succès de son travail a été complet. M. le président de l'Union Catholique et M. le Dr. Hingston remercièrent le savant lecteur et chacun partit content et satisfait, emportant un surcroît d'attachement aux bons principes qui devra nécessairement porter ses heureux fruits.

Mardi soir, ce fut le tour du Cercle Littéraire, institution que nous voyons avec plaisir, s'agrandir chaque jour et prendre de plus en plus une position florissante. Le programme, cette fois, n'était pas moins intéressant que celui de la séance que cette société donna il y a quelques jours à peine, — séance où nous eûmes le plaisir d'entendre M. le président Desjardins et la voix éloquente et persuasive de M. Desaulniers, et nous pouvons dire aussi que le public sut en profiter en se montrant nombreux et attentif. M. Lamarche avait pris pour sujet la littérature contemporaine. Avec toute la déférence et la haute estime que nous devons et professons pour les talents reconnus et la réputation établie du savant lecteur, nous ne saurions cependant souscrire, sans manquer à nos propres convictions, à quelques pensées, qui furent développées avec une facilité de style et d'élocution admirable, mais que nos sentiments repoussent. Si la France a ses faux romantiques, nous croyons, pour notre part, qu'elle a aussi ses gloires immortelles en fait de littérature, et loin de concéder qu'elle ne mérite plus le titre glorieux de fille aînée de l'Europe, nous avons l'intime persuasion, qu'elle est encore la plus ferme colonne et le rempart le plus inébranlable. Si le XIXe siècle a ses défauts il a aussi ses beautés et ses grands, et tout bien comparé, nous ne voyons pas en quoi il est inférieur aux plus grands siècles qui honorent les annales des temps passés. Il ne faut pas, croyons-nous, oublier que le roman n'est qu'un genre particulier de littérature et qu'en supposant même, que la classe romantique serait, comme nous avons cru le comprendre par les paroles du savant lecteur, dans une anarchie littéraire complète, nous ne pourrions jamais, de cela seul, conclure que l'anarchie est dans la littérature entière. Si enfin, l'on admet que le seul souffle brillant de quelque poète satyrique suffira pour dissiper tous ces faux tourbillons de littérateurs égarés, admettons par la même conséquence fort logique, que le mal n'est pas en réalité aussi enraciné dans les intelligences de cette école

même que l'imagination s'est plu à le concevoir. La France a ses célébrités littéraires et catholiques comme elle a ses génies militaires et politiques et quoiqu'on en dise, l'on peut, sans crainte, affirmer qu'elle tient encore noblement et fermement le sceptre de la science philosophique et de la saine morale en Europe, comme elle tient celui du génie diplomatique pour le monde entier. Enfin, les immortelles pages, que la seule impiété d'un livre de M. Renan, a fait concevoir, seront pour toujours un monument élevé au sentiment religieux de la France moderne, et l'encyclopédie de Pic IX demeurera le défenseur éloquent et ferme des croyances de XIXe siècle.

M. Rondot succéda à M. Lamarche et nous entretint pendant quelques instants malheureusement trop court, de ses impressions et de ses études stratégiques au milieu des camps Américains. Nous aimons ce genre militaire et dégagé de toutes fausses parures littéraires, qui accoutume à ces grands éclats de tonnerre qui retentissent au fort des batailles, se met du suite en garde et attaque son ennemi de front. M. Rondot a certainement réussi sous tous les rapports et concouru beaucoup, avec M. Lamarche, à rendre cette séance des plus intéressantes et instructives. Les applaudissements nombreux et mérités qui souvent interrompirent forcément les savants lecteurs leur sont d'ailleurs, des marques expressives et plus éloquentes que l'appui de notre faible témoignage.

CHS C. DE LORMIER.

Nécrologie.

Décédée en cette ville, le deux du mois courant, Dame Marie Hélène Gagnier, épouse de M. Joseph Simard, bourgeois, et mère de Joseph Simard, Emard, Notaire.

Les funérailles auront lieu samedi prochain. Tous les parents et amis sont priés d'y assister. Le convoi funéraire partira de sa demeure rue Visitation No 80, à 7 1/2 heures, pour se rendre à l'Eglise Paroissiale et de là au cimetière.

La défunte sera regrettée de tous ceux qui ont pu apprécier ses qualités et ses vertus. Bonne épouse et bonne mère de famille, elle fut toute sa vie un modèle de dévouement et de piété.

Correspondance.

Monsieur le rédacteur:

Toutes les injures de votre correspondant un vrai canadien français ne justifient pas le choix que le Major Cinq-Mars a fait des officiers envoyés à la frontière, ni le dédain du poids du jugement que j'en ai porté dans l'Ordre et le Witness. J'offre de prouver que j'ai fait application pour commander les Chasseurs appelés en service actif, bien avant la nomination du capitaine Labelle. D'autres capitaines se sont aussi offerts pour servir en même temps que moi. J'avais le droit de priorité sur les autres candidats au point de vue de l'ancienneté. Mais le Major Cinq-Mars n'a tenu aucun compte des principes et des usages militaires: à des officiers possédant des certificats de première classe, il a été jusqu'à préférer un capitaine qui s'était vu refuser même un diplôme de seconde classe. Je ne veux pas dire que le capitaine Labelle ne peut remplir ses devoirs: je désire seulement établir qu'aucune supériorité ou connaissances militaires ne le distinguaient de ses frères d'armes et ne devait le faire passer avant ceux qui avaient eu leur commission longtemps avant lui. Le Lieut. Col. Taylor se déclare satisfait de lui; à plus forte raison aurait-il été content d'un officier qui a pu subir l'examen avec succès et éclat. J'étais donc justifiable de critiquer la conduite du Major Cinq-Mars, d'autant plus que j'étais un de ceux qui en souffraient. Quelle chance d'avancement et quel encouragement a-t-il pour les volontaires, si dans les nominations et promotions le favoritisme l'emporte sur les règles établies? J'ai combattu un abus public, sans chercher à faire de personnalité. Le bien de la milice était mon but. D'ailleurs, je ne suis pas le seul capitaine de Chasseurs qui ait eu devoir réclamer par l'intermédiaire de la presse. Quant aux insultes que me prodigue votre correspondant, je me contenterai de faire remarquer qu'elles se mesurent à la verge comme l'étoffe dont M. Cinq-Mars couvre leur auteur. Autant de celle-ci, autant de celle-là. Si l'habit fait souvent l'homme, il fait aussi quelque fois le correspondant. Je termine en riant de l'outrecuidance de cet écrivain. Il s'est mêlé de traiter un sujet qui lui est inconnu. Il ne sait seulement pas si je suis encore capitaine dans les Chasseurs: il est obligé de procéder par suppositions. Allez donc ajouter foi à ses avancées!

ERASTE D'ODET D'ORSONNENS.

M. d'Orsonnens recherche la publicité comme certains insectes la lumière pour s'y brûler les ailes. Il veut faire du bruit autour de son nom, il veut qu'on parle de lui à tout prix. A cela nous ne faisons pas objection; nous reconnaissons même son droit à répondre aux attaques portées contre lui par "Un vrai Canadien-Français", mais nous ne pas en insultant de nouveau le Major Cinq-Mars. Ce n'est pas là se défendre, ce n'est pas là donner une preuve bien forte de ce que M. d'O. appelle complaisamment le poids de son jugement. M. d'Orsonnens prétend combattre un abus public sans chercher à faire de personnalités, pense-t-il faire des dupes et leur leur le lecteur par des mots pompeux et des phrases ronflantes. Lui qui se targue d'être un vétéran devrait savoir que ce n'est pas en attaquant par la voie des journaux son officier supérieur qu'il peut reformer un abus public (!) S'il se sent lésé qu'il porte plainte à qui de droit et qu'il tienne compte des principes et des usages militaires.

Sa conduite dans tout ceci, ses attaques anonymes dans l'Ordre et le Witness démontrent clairement quels ont été ses motifs. Son but n'est certes pas le bien de la milice. Pour être chargé du commandement que M. d'O. regrette tant, les connaissances militaires ne suffisent pas; outre les certificats et même l'ancienneté sans certificats il faut pouvoir commander le respect à ses subordonnés et posséder la confiance de ses supérieurs, il ne suffit même pas d'être convaincu du poids de son jugement: il est bon d'en être réellement doué.

A. AUGER.

TELEGRAPHIE GENERALE

PARLEMENT PROVINCIAL.

CONSEIL LEGISLATIF.

Québec, 2 février.

Sur motion de M. Foster, le bill amendant la loi des chemins de fer subit sa troisième lecture et est adopté.

Sur motion de M. Aitkins, le bill régissant la votation sur des règlements entrainant la création de nouvelles dettes, subit sa troisième lecture et est adopté.

Ajourné à 4 heures.

ASSEMBLEE LEGISLATIVE.

Québec, 2 février.

Sur motion de M. Morris on donne congé jusqu'au 27 courant au comité d'élection de North Waterloo, avec le consentement et pour l'avantage des deux parties.

M. Taschereau présente le rapport final du comité d'élection de Brockville, lequel déclare que l'opposition a été retirée du consentement du membre siégeant (Chambers), qui se trouve par conséquent avoir droit à son siège en chambre.

Les bills suivants sont présentés et lus une première fois: M. Abbott.—Relatif à l'emmagasinage de transit, aux acquits à cet effet, et concernant les courtiers.

M. Bourassa.—Pour pourvoir à l'inspection des liqueurs spiritueuses et pour en empêcher l'alération.

En réponse à M. Taschereau, M. Galt dit que c'était l'intention du gouvernement de placer un bureau de douane sur le chemin de Kennebec.

M. Taschereau demande que le gouvernement paie aux Townships du Bas-Canada le montant qui leur est dû d'après l'acte seigneurial.

M. Galt dit qu'il est impossible de répondre à cette question pour le moment.

En réponse à M. A. Dufresne, M. Galt dit que la question de permettre aux habitants qui cultivent le tabac de le mettre en rôles et de le vendre sans payer la taxe, est maintenant sous la considération du gouvernement. Il doit rencontrer la semaine prochaine une députation de messieurs intéressés dans cette question.

En réponse à MM. McFarlane et Bowman sur les passeports accordés aux sujets anglais naturalisés en Canada, le proc.-gén. McDonald dit: il y a pour l'usage des personnes naturalisées en Canada, un certificat préparé qui sera émis par le gouverneur et qui lui permettra de voyager en pays étrangers. Ce certificat leur accordera toute la protection qui peut être donnée par un gouvernement colonial.

La nuit dernière, j'ai donné lecture à la chambre d'une dépêche du duc de New-Castle, comportant que les Aubaïns doivent être naturalisés par un acte du Parlement impérial, avant d'être considérés comme sujets anglais par le gouvernement impérial, hors de la province où ils ont été naturalisés. Je pense que cette disposition sera changée, et qu'il se présentera, lorsque le système de confédération des Provinces sera adopté, une bonne occasion de pourvoir à ce que tous ceux qui auront été naturalisés par un acte de ces provinces soient reconnus comme sujets anglais par le gouvernement impérial.

M. McDougall.—Je dois ajouter qu'il y a un jour ou deux, il est venu à la connaissance du gouvernement que des personnes naturalisées par ces actes et vivant aux Etats-Unis, faisaient application pour se procurer des passeports, afin de se protéger contre le tirage au sort dans les Etats-Unis. Je crains que les passeports qui permettraient aux sujets anglais de voyager aux Etats-Unis ne pourraient leur être d'aucun avantage dans une pareille éventualité.

M. Wallbridge présente une adresse pour copies de toutes les lettres ou circulaires qui ont été envoyées par le secrétaire provincial ou aucun chef de département depuis le 17 juin 1864, aux députés shérifs, aux greffiers de la paix, aux régistres, aux procureurs de comté, aux maîtres de poste ou autres officiers publics dans les deux sections de la province, ayant trait à la distribution des journaux de leur localité respective, de toute impression et de tout avertissement sous le contrôle ou sous le patronage de tels officiers publics. Après quelque discussion la motion est retirée.

M. Rose présente une adresse pour copies des documents concernant l'établissement d'une école militaire dans la ville de Montréal.

Le proc.-gén. McDonald déclara que des démarches allaient être prises pour établir pour un temps au moins, pendant que les moyens d'obtenir une instruction militaire sont à la disposition de tous, grâce à la présence au milieu de nous des troupes de Sa Majesté, des écoles militaires à Montréal, Kingston, Hamilton, London, à l'exemple de celles qui existent déjà à Québec et à Toronto.

ETATS-UNIS.

New-York, 2.—Des éclaireurs du général Thomas ont constaté que le gros de l'armée de Hood était à Tupelo, Missourï. Les femmes et enfants des soldats rebelles ont reçu l'ordre de sortir du Missourï.

Breckinridge a été nommé secrétaire de la guerre au sud. La chambre a décidé de se servir des noirs dans les armées du sud.

Moseby sera bientôt sur pied.

Le 28 à Washington, les rebelles ont brûlé 400 bales de coton.

La canonnière Dashing, échouée dans la rivière Combahee, a été détruite par les rebelles.

On mande de Washington à la Tribune, que le gén. Singleton, qui arrive de Richmond, est convaincu que la paix est inutile. Le sud veut l'indépendance à tout prix.

ARRIVEE DE L'AFRICA.

Halifax, 2.—L'Africa, de Liverpool le 22, est arrivé ce matin.

New-York, 2.—Le commandant du Herald lui mande de nouveau de Savannah, que le peuple s'est assemblé dans différentes parties de cet état pour discuter les mesures propres à amener la paix. Il a demandé du secours à Sherman, qui lui en a promis.

Les feuilles de Richmond parlent d'une rumeur qui courait les rues à l'effet que deux porteurs de dépêches anglais et français étaient arrivés à Richmond. Ils avouent n'avoir pu s'assurer de l'exactitude du fait.

Le Despatch annonce que l'ambassadeur français à Washington a demandé ses passeports.

On annonce que le rebelle Shelby a essayé une défaite le 14 ult., à Dardanelle, dans l'Arkansas.

On mande de Washington au Times, à propos de la mission de M. Seward au Fort Fisher, que ce dernier n'est pas porteur d'un ultimatum de son gouvernement; et de plus que le président ignore entièrement la nature des propositions qui sont chargés de lui faire les commissaires du sud, et qu'aussi longtemps qu'il les ignorera, il est douteux que les commissaires obtiennent la permission de se rendre à Washington.

New-York, 2.—Geo. L. Stevens, mande de Washington au World, qu'il n'est pas vrai que Maximilien ait cédé la Basse Californie et autres états mexicains à l'empereur Napoléon, et qu'il a créé Don Gwynn duc et viceroi.

L'armée du major-général Porter coopère en ce moment avec celle de Sherman, et on peut s'attendre à une campagne encore plus formidable que celle qui a illustré ce général. On croit que l'ennemi n'offrira aucune résistance sérieuse avant que nos soldats ne soient arrivés en vue de Charleston, où se trouve concentrée la plus forte partie de ses troupes. L'armée de Sherman se trouve à l'heure qu'il est à 60 milles environ de Charleston.

Trente hommes de son équipage et un passager—M. John Hamilton de Liverpool, le représentant de la compagnie du chemin de fer de Panama,—ont péri. Trois hommes de l'équipage seulement ont pu se sauver.

On contredit l'assertion que le parlement anglais sera ouvert par la Reine Victoria en personne.

M. Wallace, le célèbre compositeur de musique est dangereusement malade à Paris. On désespère de le sauver.

Chicago, 2.—Hier l'assemblée générale de l'Illinois a ratifié l'amendement constitutionnel abolissant l'esclavage. Dans le sénat, le vote a été comme suit: 18 pour, 6 contre; dans la chambre, 48 contre 28. Cinq sénateurs démocrates votèrent pour l'amendement.

DEPECHE DE MINUT.

Un nouveau steamer de la ligne des Indes Occidentales,—le Columbian,—parti de Liverpool le 10 ult., a fait naufrage en vue du port de Brest.

Un extraordinaire du Star, daté le 2, à 11 heures, annonce que le Président est parti par un train spéciale pour Annapolis, et qu'il s'en va rejoindre Seward au Fort-Monroe ou City Point pour rencontrer la députation rebelle chargée de négocier la paix.

Le London Daily News dit que l'empereur en nommant son cousin le prince Napoléon vice-président du conseil d'état, avait décidé à part lui que dans le cas où il dépasserait durant la minorité de son fils, son cousin le prince Napoléon assumerait la Régence de l'Etat. Le News ajoute que cette résolution de l'empereur a été sanctionnée par son auguste épouse.

Denmark.—Les ministres ont soumis à l'assemblée une mesure pour l'abolition des droits de transit en Danemark et en Allemagne.

Le 19 février on a commencé à installer le câble transatlantique à bord du Great Eastern. On croit finir vers le premier de mai.

M. Proudhon est mort.

COMMERCE.

Montréal, 3 février 1865.

Ce matin le temps est froid et clair. Les chemins à la campagne sont magnifiques et les cultivateurs s'empressent d'apporter leurs produits sur nos marchés. Ils paraissent satisfaits du prix qu'ils obtiennent pour leurs cochons, mais ils se plaignent que le prix des autres produits ne sont pas assez élevés. Il est fait de bonnes affaires dans les grains, le lard, le beurre et le saindoux, grâce au traité de réciprocité, dont l'abolition, si elle a lieu, aura pour effet de faire tomber considérablement le prix de ces produits. Nos cultivateurs peuvent en conséquence s'y préparer et prendre d'avance leurs mesures. Aujourd'hui, les affaires sont à peu près nulles, et nos grains sont pour le moment peu recherchés sur les marchés américains.

REVUE DU MARCHÉ AUX DENRÉES DE MONTREAL.

ALCAÏS.—Potasses.—La semaine dernière, le marché a été très animé par suite des nouvelles favorables apportées par le dernier steamer. Les cotes montèrent rapidement et s'élevèrent \$6.57 pour premières et \$6.70 pour inférieures. Aujourd'hui, il s'est opéré une réaction sur le marché, et les premiers se vendent à \$6.50 et les inférieures à \$6.65. Perles.—En petite quantité et ferme à nos dernières cotes: \$5.45 à \$6.50 pour premières.

FARINES.—Peu de transactions dans le cours de la semaine; marché lourd et à la baisse. Les avis d'Angleterre ont signalé un baisse dans les denrées, et ici la demande a été en grande partie locale. Les importations pour la semaine ont été de 7499 quarts contre 8033 pour la semaine correspondante de l'année dernière. L'exportation pour la semaine a été de 1700 qrts, contre 4324 l'année dernière.

BAISNS.—Ble.—Il s'est fait peu d'affaires dans ce denrée; tout le blé arrivé est passé aux mains des meuniers. Les recettes pour la semaine sont de 2100 minots seulement.—Autres grains.—Grâce aux excellents chemins que nous avons à la campagne, notre marché en a été abondamment pourvu.—Orge.—Prix payé aux cultivateurs, 65 cts par 50 livres. Avoines.—Prix payés sur la rue 40c par 40 lbs; gros lots à environ 35 cts par 32 livres. Pois.—Arivages peu considérables, 80 cts par 60 livres. Pas de gros lots sur le marché.

APPROVISIONNEMENTS.—Cette semaine, le lard a été activement recherché. Il s'est vendu 530 qts. de mossa à \$19.50 et \$19.75; dans un cas particulier, on a payé \$19.80.

Les arrivages sont peu considérables et cela du moins probablement aussi longtemps qu'il ne s'opèrera pas une réaction dans les prix qui proviendrait sur les marchés de l'ouest. L'approvisionnement est ici est d'environ 2300 quarts. Jambons.—Nouveaux en bonne demande, de 9 à 10 cts, sans enveloppe, et 12 à 13c avec celle et préparé au sucre. Saindoux.—Ventes: tierces à 10 1/2; extra on tinettes, 11 1/2 à 12c. Cochons morts.—En bonne demande: prix variant de 87 à 7 1/2, suivant la qualité et le pesantur. Beurre.—Demande légère, excepté pour quelques très supérieurs; moyennes et ordinaires, difficiles à placer. Choix à extra, cotes de 19 à 20c; ordinaire à bon; 16 à 18c; inférieur tout à fait négligé.

REVUE DU MARCHÉ AUX ÉPIERIES DE MONTREAL.

Grâce à l'excellence de nos voies de communications avec la campagne, les épiciers en gros et en détail ont fait de bonnes affaires avec leurs pratiques de la campagne. L'ouest a même envoyé grand nombre de commandes, à nos marchands et expéditeurs, pour refaire ses approvisionnements, qui paraissent être considérablement entamés.

Beurre.—Peu d'affaires. Porto Rico brillant par son prix, à un détail 9 1/2; Cubas do, 8 1/2 à 9c. Mais pour petits lots seulement; ordinaire à beau 8c à 8 1/2. L'approvisionnement des qualités inférieures est assez considérable.

Melasses.—Demande quelque peu meilleure; approvisionnement petit. Clayed, 35 à 35c; Muscovado, 37 à 42c, ce dernier prix pour qualité de choix.

Tabacs.—L'exploitation de la semaine dernière continue sur le marché, et des ventes considérables ont eu lieu aux cotes les plus élevées. Cette hausse de spéculation est due principalement au droit d'accise que l'on projette d'imposer aux Etats-Unis sur le tabac en feuilles. Si ce droit n'est pas décerné, le prix du tabac en feuilles tombera nécessairement et, comme conséquence, il s'opèrera une baisse analogue dans les tabacs manufacturés. D'un autre côté, on ne doit pas s'attendre à une réaction positive vu que les manufacturiers ne

pourraient pas refaire leurs approvisionnements aux taux actuels.

Ventes considérables de 10 à 23c et 26c; demi livres, on a offert facilement 27 1/2 c. à 29 cts. (ce dernier prix pour très bon); les teneurs ont refusé de vendre.—En feuilles.—L'ouest a vendu à 6 et 6 1/2 c. L'approvisionnement des tabacs manufacturés est restreint et aux mains d'un petit nombre. Nous savons en outre de source authentique que l'approvisionnement dans le Haut-Canada est considérablement diminué.

CHARRONS.—Demande animée. L'approvisionnement diminue considérablement, et les prix se maintiennent.

Importation de produits par chemin de fer le 2 février 1865.

Table with columns: Alcaïls, Fleur, Blé, Lard, Beurre, Esprit vin, Tabac, Recettes à la douane pour la journée d'hier, Recettes les totales pour Janvier, 1865, Déficit en 1865.

PRIX COURANTS EN DETAIL DU MARCHÉ BONSECOURS

Montréal, 3 février.

Revisés avec soin pour L'UNION-NATIONALE, par M. F. BEXOT, Assistant Clerc du Marché.

Table with columns: Fleur de la campagne p. qtl., Farine d'avoine, Blé d'Inde, Pois, Orge, Avoine, Sarrazin, Graine de Lin, Graine de mil, Dinde, Oies, Canards, Volaille, Poulets, Pigeons, Tourtes, Perdrix, Lièvres, Morue, Beurre frais, Fèves canadiennes, Patates, Cochons morts, Sucre d'érable, Sirop, Miel, Oufs frais, Pommes nouvelles, Citrons, Bœuf.

Rapport Quotidien du Marché Monétaire.

MONTREAL, 3 février 1865.

D. R. Stodart, Agent et Courtier,—vente et achat de propriétés etc. No. 18 Grande rue St. Jacques.

LISTE DES FONDS ET ACTIONS DE MONTREAL.

Table with columns: Banques, Montant des actions, Dividendes des derniers 6 mois, Prix à la fermeture.

CHEMIN DE FER.

Table with columns: G. T. du Canada, Atlantique et S. I., G. W. du Canada, Champlain et St. L., Do préféréntiel.

MINES.

Table with columns: Cie. de Montréal, Comp. des mines du Canada, Cuivre de la Baie Huron, Cuivre et argent de la Baie Huron, Québec et Lac Supérieur.

DIVERS.

Table with columns: Comp. du Télégraphe de Montréal, Comp. du Gaz de Montréal, Chemin de fer de la Cité, Comp. Richelieu, Comp. Gaz Québec, Do Toronto, Société de batteries permanente du Canada.

BONS.

Table with columns: Gouvernement 5 par cent stg., Gouvernement 6 par cent, Acquies de Montréal, Bons de la Cité de Montréal, Bons du Havre de Montréal, Do Toronto, Comp. de F. du Champlain, Cité de Québec, Havre de Québec, Do do, Cité de Toronto, Chemin de Fer du Nord.

D. R. STODART, Courtier, 18, Grande rue St. Jacques.

PRIX EN GROS DES DENRÉES A MONTREAL.

Montréal, 3 février.

Table with columns: Fleur, Blé, Blé-H.C., Farine d'avoine, Pois-Bons, Beurre, Lard, Viande mouton (Cute-Monta), Jambons préparés au sucre, Bacon, 7; épaules, Choix de 8c, Saindoux, Alcaïls, Patates, Pirolo.

JOHN DOUGALL et Cie., Marchands de Denrées et à Commission

MARCHÉ A FOIN.

Table with columns: Foin de..., Paille...

COTE DU MARCHÉ VIGIER

(Revue et corrigée expressément pour L'UNION NATIONALE, par M. ROBILLARD, clerc du marché.)

Montréal, 8 février 1865.

BETES A CORNES.—Peu, les qualités, \$5.00 à \$6.00. Bœuf et bœuf qualité, \$4.00 à \$4.50. Vaches à lait, ordinaire beaucoup, 15.00 à 25.00. Vaches à lait, extra \$30 à 40. MOUTONS.—Peu; première qualité 5.00 à 6.00, deux 2e do. \$3 à \$4. Agneaux.—Peu; la qualité 4.00 à 5.00; 2de qualité 3.00 à 3.50. VEAUX.—Extra, très-rares; 8.00 à 12.00 pour lère qualité; 1.00 à 6.00 pour 2e do très rares. COCHONS.—Aucun.

PRIX DU BOIS DE CORDE

Bois du Haut-Canada

Montréal, 3 février 1865.

Table with columns: Erable, Merisier, Hêtre, Epinette.

COTE DU BOIS DE SERVICE

Montréal, 2 février.

Table with columns: Madriers Pin, do Pruche, do Epinette, do Pin, do Pruche, do Epinette, do Pin, do Epinette, Planches de Pin, do Pruche, do Epinette, Bois franc par 1000 piels, Noyer noir, Noyer tendre, Basswood (Bois blanc) p. p., do do do p. p.

MARCHÉ DE NEW-YORK.

New-York, 2 février.

Fleur—recettes 1597 qts; marché tranquille et sans changement décidé; ventes 4800 qts; 9.15 à 9.25 pour sup. des Etats-Unis; 9.30 à 9.40 pour extra do; 9.45 à 9.55 pour choisie do; 9.20 à 9.45 pour supérieure de l'ouest; 9.50 à 9.95 pour com. à moyenne ex. de l'ouest; 10.90 à 11.60 pour com. à bonne marque d'exportation extra cercles ronds de l'Ohio. Fleur canadienne, tranquille; ventes

s'ils voulaient bien soutenir le projet de confédération, ils auraient le patronage du gouvernement. Il proteste contre un système aussi immoral. Quand l'administration dont il faisait partie cessa de payer le subside que certains journaux recevaient, ils tombèrent d'inanition. Le sentiment public n'est pas d'accord avec le ton des journaux fédéraux et dans des localités complètement opposées à la confédération on trouve des petits journaux qui la défendent. Le secret de leur existence est maintenant connu, c'est l'argent public qui les soutient.

M. Cauchon répond à M. Dorion que son administration a supporté le Mercury et la Tribune avec l'argent public, et qu'assurément l'administration Dorion fut tombée, le Mercury redevint conservateur et la Tribune expira.

M. Powell pense que les annonces du gouvernement ne devraient être publiées qu'en vue de leur donner la plus grande publicité possible. Le système adopté par le gouvernement actuel a pour conséquence de rendre presque tous les journaux favorables à la confédération. Le Freeholder de Cornwall même vient de publier un article très élogieux de la confédération, et comme cet article est très épicé, il ne doute pas qu'il ait été écrit par le représentant de Cornwall même, M. J. S. McDonald (rires), qui pourra peut-être informer la chambre si cet article a été écrit dans le but d'obtenir le patronage du gouvernement (rires).

M. Huntington dit qu'il a été surpris de voir que presque toute la presse du pays s'était tout-à-coup déclarée pour la confédération; mais l'explication qu'en a donnée le secrétaire provincial lui-même, est très plausible. On comprend pourquoi maintenant dans le langage du poète, « une harpe à cent cordes puisse si longtemps rester d'accord. » Il critique sévèrement les journaux de Québec qui ne publient qu'un côté des discussions qui ont lieu en chambre et qui traitent des hommes comme M. Dorion d'ignorant, etc. Il ne comprend pas comment les anciens collègues de M. Dorion, qui sont encore sur les banquettes de la trésorerie, puissent payer des journaux pour insulter de la manière la plus dégoûtante un homme dans lequel ces mêmes collègues mettaient toute leur confiance, il n'y a encore que quelques mois. Quant à lui, il estime et respecte les journaux indépendants qui sont au-dessus de toute corruption, mais il méprise ces journaux qui sont prêts à tout dire et à tout faire pourvu qu'on les paie.

M. Brown dit, dans le cours de ses remarques, que l'arrangement proposé dans les circulaires n'a pas encore été tout-à-fait complété, et il défend les bons journaux du Bas-Canada (qui le bénissent après l'avoir maudit.) La motion est ensuite retirée.

LOI DES SUSPECTS. Le procureur-général McDonald propose la troisième lecture de ce projet de loi.

M. Jones prononce un discours contre ce projet de loi, et termine en disant que si le gouvernement était entièrement composé d'hommes aussi dignes de confiance que le gouvernement impérial, il verrait moins d'objections à ce bill; mais il n'a pas assez confiance dans les hommes qui composent le ministère actuel pour leur donner des pouvoirs aussi étendus.

MM. Chambers et McDonald parlent en faveur du projet de loi, ainsi que M. O'Halloran, qui fait peser la responsabilité de la situation sur le ministère qui a commencé par être injuste envers le Nord et dont les journaux n'ont cessé de vilipender le gouvernement américain.

La discussion continue, M. Dunkin déclarant qu'il cesse de faire de l'opposition au bill, du moment que M. McDonald déclare qu'il est proposé à la demande du gouvernement impérial.

Puis, le division suivante a lieu sur l'amendement de M. Cameron.

Pour—Messieurs Abbott, Bourassa, Cameron (Ontario Nord) Cameron (Peel), Caron, Coupal, Dorion (Drummond et Artabaska), Dorion (Hochelaga), Dufresne (Iberville), Fortier, Gibbs, Jones, Labrecque-Viger, Laframboise, Lajoie, Macdonald (Cornwall), McFarlane, Perrault, Pouliot, Scatcherd, Shanly, Street, Wallbridge (Has Jungs Nord)—24.

Contre—Messieurs Allyn, Archambault, Ault, Beaubien, Bell, Bellerose, Biggar, Blanchet, Bowman, Bown, Brouseau, Brown, Burwell, Carling, Cartier, Cartwright, Cauton, Chambers, Chapuis, Cookburn, Corneille, Cowan, Currier, De Boncherville, Denis, De Niverville, Dickson, Dugack, Dufresne, Dykkin, Dunsford, Ewarturel, Ferguson (Frontenac), Gagnon, Galt, Gauthier, Gaudet, Harwood, Haultain, Higginson, Holton, Howland, Huntington, Irvine, Jackson, Joly, Knight, Langevin, le proc. gén. McDonald, McDonald (Toronto Ouest) MacKenzie, McConkey, McDougall, McGivern, McIntyre, McKellar, Morris, Morrison, O'Halloran, Paquet, Parker, Poinsonneault, Poulin, Poupore, Powell, Raymond, Bémard, Robitaille, Rose, Ross, Ross, Ross, Ryan, Scoble, Smith (Toronto Est), Somerville, Strick, Syraim, Taché, Thompson, Tremblay, Walsh, Webb, Wells, White, Wilson, Wood, Wright (York Est)—90.

M. Abbott propose d'amender la première clause. Pour l'amendement, 25, contre 87, MM. Cameron et Perrault votant contre, et MM. Paquet, Scoble et Webb votant pour. Une motion de M. Cameron demandant que l'arrestation n'ait lieu que si la délation est faite par un habitant de cette province est aussi négative.

M. John A. McDonald dit qu'il proposera un ajout à sa loi pour soustraire à la loi les étrangers âgés de moins de 14 ans et les personnes qui demeuront dans le pays depuis 5 ans. La troisième lecture est votée; pour 107 contre 7, savoir MM. Cameron, Hillyard, Cameron, Ford Jones, J. S. McDonald, McFarlane, Scatcherd et Shanly.

M. John A. McDonald fit alors son ajout et le bill passa. La chambre s'ajourne à minuit.

ETATS-UNIS.

DÉPÊCHE DE 11 HEURES ET MIDI.

EXTRADITION DE BURLEY.

Pont Suspendu, Canada-Ouest, 3.—Burley, le pirate du lac Erié, a été livré au provot. maréchal des Etats-Unis, au Pont Suspendu, ce matin à 4 heures.

Louisville, 2.—L'Union de Nashville d'hier dit qu'il a appris de source authentique que l'ancienne armée de Hood, commandée aujourd'hui par Taylor, est en pleine désorganisation et que les déserteurs arrivent par centaines dans nos lignes.

New-York, 3.—On mande de Washington au Times que M. Seward a télégraphié au Fort Monroe à M. Lincoln que sa présence y était immédiatement requise. Ce dernier, ajoute la dépêche, est de suite parti par un train spécial.

Le même dépêche dit que le soir même l'opinion publique était que M. Lincoln offrirait aux rebelles une amnistie générale accompagnée du rappel de la loi de confiscation. On dit que Jefferson Davis est parti pour aller rencontrer M. Lincoln.

A l'exception de M. Seward et du maître général des postes Dennison, pas un seul membre du cabinet n'a été consulté à propos de cette démarche.

Des membres marquants du comité sur la conduite de la guerre condamnent toute la transaction, président que le parti républicain va se faire jouer dans cette transaction, et que la paix qu'on recherche n'aura d'autre effet que de déshonorer le Nord. Ils prétendent que les hommes les plus importants du cabinet en seront éliminés les uns après les autres; que les négociations qu'on a permises ont déjà eu pour effet d'arrêter l'enrôlement dans les différents états, ainsi que les souscriptions faites pour le paiement de primes aux volontaires, et qu'elles ont tellement démoralisé le peuple qu'il est prêt aujourd'hui à accepter une paix déshonorante plutôt que de continuer à supporter les frais de la guerre.

New-York, 3.—Les journaux de Richmond d'hier ont été reçus. Ils continuent à prêcher la guerre jusqu'à la dernière extrémité.

La Confédération et les journaux ministériels.

Nous recommandons à nos lecteurs la lecture des débats qui ont eu lieu en Chambre hier soir sur une motion de M. Wallbridge, demandant la correspondance échangée entre le gouvernement et les journaux sur la Confédération. Ils verront que le gouvernement a été forcé de déclarer qu'il avait envoyé une Circulaire aux journaux dans laquelle on leur disait que la seule condition à laquelle ils pouvaient avoir le patronage et les annonces du gouvernement, c'était de se prononcer en faveur du projet de confédération!

Cet acte épouvantable de corruption devrait ouvrir les yeux au public et lui faire discerner les journaux vraiment indépendants de ces feuilles vénales et serviles qui sont la honte de l'imprimerie.

Et l'on nous accusera encore de mettre en doute la sincérité des motifs de la Minerne et de ses pareils!

Comté de Jolietto.

A une assemblée publique des électeurs du Comté de Jolietto dûment convoquée par avis spécial, public suivant la loi, et tenue en la ville de Jolietto, samedi, le 28 jour de janvier 1865, afin de prendre en considération les changements constitutionnels par la conférence de Québec, à laquelle assemblée étaient présentes à peu près 1,500 personnes.

C. E. Scallon, écuier, J. P., fut nommé président et L. Derome, écuier, secrétaire. Le président ayant expliqué le but de l'assemblée,

L. O. David, écuier, avocat, de Montréal, fut appelé à prendre la parole. Il le fit, et fut suivi par MM. Champagne, Lavallée et Godin.

Les résolutions suivantes furent alors proposées et unanimement adoptées. Proposé par M. H. Beaulieu écuier, J. P. de Ste. Elizabeth, secondé par Joseph Rivet, écuier, de Ste. Alphonse:

Que, quelles qu'aient été les causes ou les raisons d'être des divisions politiques qui ont existé pendant un certain nombre d'années parmi les Canadiens-Français rien ne devrait empêcher de s'unir et de s'entendre, pour se protéger contre les empiétements du Haut-Canada, et pour s'opposer à toutes mesures qui pourraient porter atteinte aux droits du Bas-Canada et compromettre ses intérêts.

Proposé par P. Bonin, écuier, capitaine de milice, de Ste. Elizabeth, secondé par P. Guibord, écuier, de Ste. Paul:

Qu'aucun changement constitutionnel de l'importance de celui proposé par la conférence de Québec, ne soit fait sans le consentement du peuple de cette province; qu'en conséquence, aucun tel changement ne devrait avoir lieu, que si le peuple de cette province y consentait formellement.

Proposé par le Dr. Desmarais, de Daillebourg, secondé par Antoine Desair, écuier, de St. Ambroise:

Qu'aucun changement constitutionnel ne devrait avoir lieu, dans tous les cas, sans le consentement de la majorité des représentants de chaque section de cette province; afin qu'aucun tel changement n'ait lieu contre la volonté du Bas-Canada, exprimé par la majorité de ses représentants.

Proposé par M. F. X. Fréchetto, de St. Félix, secondé par M. Honoré Beaulieu, de St. Thomas:

Que cette assemblée désapprouve complètement le projet de confédération adopté par la Conférence de Québec; et qu'elle considère que ce projet est contraire aux intérêts religieux, nationaux et matériels du Bas-Canada.

Proposé par M. Pierre Brucan, de Daillebourg, secondé par Olivier Peltier, écuier, de St. Paul:

Que copie de ces résolutions soit transmise à Hypolite Cornélien, écuier, représentant de ce Comté; et qu'il soit requis de s'y conformer, lorsque la dite question de confédération se présentera devant la Chambre d'Assemblée de cette Province.

Après quoi, sur motion de A. Magnan, écuier, secondé par G. A. Champagne, écuier, il est voté des remerciements à L. O. David, écuier, pour ses explications qu'il a bien voulu donner à cette assemblée, sur le sujet de la confédération.

(Signé.) CHARLES E. SCALLON, Président.

LS. DEROME, Secrétaire.

—Le grand jury de la Cour du Banc de la Reine, à Québec, a déclaré qu'il n'y avait pas lieu de procéder contre le pharmacien Sturton, et que l'empoisonnement des trois jeunes messieurs dont nous avons parlé il y a peu de temps, avait été purement accidentel. Son Honneur le juge Mondelet avait exprimé la même opinion dans son adresse au grand jury.

—Nos dépêches de midi nous apportent la nouvelle que Jefferson Davis, président de la confédération du sud, est en route pour le Fort Monroe, où il doit rencontrer le président Lincoln.

—Les compagnies d'assurances du Canada ont payé dans le cours du mois dernier, l'énorme somme de \$300,000 en assurances, les 2 tiers de cette somme ont été payés pour des feux allumés par la main d'incendiaires.

TRIBUNAUX.

COUR DE POLICE. 3 février.

Augustin Lanse contre Paschal Leclerc et Edmond St. Pierre, pour injures verbales. Cause continuée à jeudi prochain.

François Benoit et Marguerite Duquette sondamés à \$10 chacun ou 1 mois de prison pour tenir un maison de prostitution sur la rue Barré. Philomène Benoit pour habiter cette maison \$4 ou 15 jours de prison. Ann Shannon, arrêtée sous soupçon de vol, renvoyée à demain.

COUR DU RECORDER

3 février—François Picatte, jeune garçon de 15 ans, poursuivi par sa mère pour l'avoir assailli et l'avoir mordu à la main gauche a été condamné à \$15 ou 2 mois de prison. Pierre Forest, pour ivresse et avoir refusé de payer son charretier, \$2.50 ou 15 jours de prison. Robert Walter, âgé de 60 ans, a été trouvé ivre dans un sleigh hier. Le constable Hilaire Collerette, à qui le charretier avait donné son passage en charge, le conduisit à la station de police, où ce malheureux est mort dans le cours de la nuit dernière.

NAISSANCE.

En cette ville, le 29 janvier, la dame de M. Edmond Audet, une fille.

AVIS SPECIAUX.

EN L'ANNEE 1845

M. Mathews a préparé la teinture Vénitienne pour les cheveux; depuis ce temps des milliers de personnes en ont fait usage et dans tous les cas elle a donné entière satisfaction. La teinture Vénitienne est la moins couteuse qu'il y ait au monde. Le prix n'est que de cinquante cents et chaque bouteille contient deux fois autant de teinture qu'il y en a dans celle qui se vendent ordinairement \$1. La teinture Vénitienne est garantie ne pas faire le plus léger tort soit à la chevelure ou à la peau de la tête. La teinture Vénitienne opère avec pureté et rapidité; la chevelure n'ayant besoin d'aucune préparation avant son application. La teinture Vénitienne donne la teinte qu'on désire et une teinte qui ne pâlit ni ne s'efface lorsqu'on se lave la tête—enduit une teinte qui se conserve aussi longtemps que les cheveux. A vendre chez tous les droguistes.—Prix 50 cents. A. I. Mathews, agent général, 12 Gold Street New-York.

Aussi manufacturé de MATHIEWS AMERICA HAIR GEL, la meilleure préparation connue pour les cheveux. En grandes bouteilles, 50 cents. 28 déc. 1864. 9m—cfs

FEMMES! FEMMES!! FEMMES!!! manquez pas de lire l'annonce qui se trouve dans ce journal et le titre de l'Importation pour les Femmes. Le Dr. Cheeseman, de New-York, a consacré les 30 dernières années de sa pratique aux Maladies des Femmes. Ses Pilules sont comme un charme. Elles sont sûres et garanties. 26 février.

OLEUM ALKAMOS, OU LE Grand remède Anti-Rhumatismal.

Ce liniment qui n'a été placé devant le public que depuis peu, a affecté des guérisons merveilleuses, comme le prouve une foule de certificats donnés par des médecins et autres personnes, qui sont publiés bientôt. Son mérite seul a induit les propriétaires à l'introduire dans le Commerce car ils sont certains, qu'un seul essai lui donnera une vogue immense. Vendu par H. R. GRAY, Rue St. Laurent et par tous les Pharmaciens de la ville et de la campagne. McLEAN et Cie. Propriétaires, Boston.

M. sieur McLean et Cie. MESSIEURS,—quand on m'a dit il y a peu de temps que vous remède anti-rhumatismal, me guérirait un rhumatisme qui m'avait mis dans un état de prostration complète et rendu presque à la porte du tombeau, j'ai reçu avec indignation celui qui me donnait cette information. Depuis lors, j'ai eu à changer d'opinion. Je me suis servi de trois bouteilles de votre Oleum Alkamos et remède Anti-Rhumatismal et à présent j'ai l'usage de mes mains et de mes jambes. Je puis me tenir debout et marcher assez bien pour le temps que j'ai souffert. Si quelqu'un doute de ce que j'affirme, qu'il vienne me voir et il pourra juger par lui-même.

JOSEPH CARRIER, Pelletier. Rue Desosses, St. Roch. Agent en gros: W. S. GOODRICH et Cie. Montréal. 28 janv. c m 22

PROVINCE DU CANADA) DISTRICT DE MONTREAL) Cour Supérieure de Montreal [No. 228] JACQUES GRENIER ET AL., Demandeurs vs DAME CHRISTINE DUVERT ET AL., Défendues

Par autorité de justice par encaissement, il sera rendu lundi le treizième jour de février mil huit cent soixante-cinq, à dix heures de l'avant-midi, au magasin et place d'affaires des dits défendeurs en cette cause, rue Bonsecours, No. 38, en la cité de Montréal, tous les meubles et effets des dits défendeurs, consistant en effets de groceries vins et liquors etc., etc., le tout sera vendu au plus haut et dernier enchérisseur pour argent comptant par moi huissier sousigné. JOS. DORION, HGS. Montréal, 3 février 1865.

ELECTION MUNICIPALES QUARTIER CENTRE CANDIDAT BRNJ. J. A. GLOBENSKY. 30 janv. am—123

GRANDE EXHIBITION COMBINÉE!! L'Exhibition instructive et magnifique des souffleur en verre, de la Nouvelle Angleterre, et les démonstrations grandioses du Galvanisme et de l'Electricité. Maintenant combinées dans une SUPERBE EXPOSITION du beau et du grand. C'est une occasion qui se présente rarement en cette ville, de pouvoir être témoin de la manière merveilleuse et instantanée avec laquelle on fait surgir de verre une MULTITUDE D'OBJETS ET D'ORNEMENTS MAGNIFIQUES. Des Odeurs et Prix pour le montant de \$1000 parmi lesquels se trouvent des Montres, Chaines et bagues en or, et autres objets de valeur. Les magnifiques démonstrations de l'Electricité et du Galvanisme par M. Pernod, valent à elles seules plus que le prix d'entrée et amuseront très certainement les personnes qui y assisteront. SALLE D'EXHIBITION—Rue Notre-Dame coin de la rue St. Lambert. Ouverte depuis 10 heures A.M., jusqu'à 10 heures P.M. PRIX D'ADMISSION: 12c. etc. Enfants 10 cts. GEORGE MONTREUIL, Directeur. Montréal, 2 février 1865.

LA REVUE CANADIENNE (DEUXIEME ANNEE.)

RECUEIL DE LITTÉRATURE et de ROMANS CANADIENS SOUS LA DIRECTION d'un comité de gens de lettres et avec la collaboration des hommes les plus connus et les plus estimés dans les lettres de ce pays. Parait le 25 de chaque Mois, par livraison de 64 pages format in-8vo en caractères français. Abonnement, \$2.00 par année, payable d'avance, sans exception, par semestre de \$1.00. L'abonnement court du 25 janvier et du 25 juillet. S'adresser par lettre affranchie à E. SENECAI, Editeur, No. 4, RUE St. VINCENT, MONTREAL. La Revue commencera dans le cours de cette année la publication d'un roman Actien, par M. Napoléon Bourassa. 14 janvier.

FOULE ET SOLITUDE MEMOIRES D'UN VIEUX GARÇON

RECUEILLIS ET COMMENTÉS PAR ALPH. CYNOSURIDIS. UN VOL. IN-18 BROCHÉ 15 SOUS Expédié par la maille. 15 cents A vendre chez CHS. PAYETTE, 142, Rue St. Paul. 27 janvier 1865. 121

ATTENTION! ATTENTION! PORTRAITS PHOTOGRAPHIQUES

M. LEVEILLÉ a l'honneur de prévenir ses nombreux amis, ainsi que le public en général, que par suite de la dissolution de la société Buxton, Léveillé et Moore, il vient de prendre possession du magnifique atelier ci-devant tenu par M. E. H. TABER, 210, rue Notre-Dame, deuxième porte de l'Eglise Paroissiale, du côté Est. M. Léveillé, possédant une longue expérience dans l'art de la photographie, se fait fort d'exécuter les portraits suivant toutes les règles de cet art et peut se flatter d'avance qu'il ne sortira pas de son atelier une seule personne qui ne soit satisfaite, quelle que soit la sévérité de son goût. 26 janvier

ACTE CONCERNANT LA FAILLITE, 1864. Les créanciers du Soussigné sont notifiés de se réunir au bureau de C. et F. X. Archambault, avocats, écuier, en la cité de Montréal, au No. 21 de la rue St. Vincent, le 29 de février prochain, à 2 heures de l'après-midi, afin de recevoir un état de ses affaires et de nommer un syndic auquel il pourra faire une cession, en vertu de l'acte susdit. CLEMENT PAQUETTE. Verchères, 24 janvier 1865.

ASSOCIATION MILITAIRE DE MONTREAL

Les membres de cette société s'assembleront pour s'exercer, tous les Mercredis et Samedis à 8 heures P.M., à la Salle Victoria, Quarré du Marché à l'oin. Les recrues s'assembleront pour s'exercer à la même place, tous les Lundis, Mardis et Jedis à 5 heures P.M. Par ordre du président, DUNBAR BROWNE, Capt. A. M. M. Secrétaire. 31 janvier 1865. 11-124

BILLET PERDU

Un Billet, en date du 10 Janvier fait au nom de Edouard Mogé, endossé par Lévi Larue, a été envoyé à Montréal, le 8 courant, dans une lettre à l'adresse de H. Cotté, Ecuier, banque Jacques-Cartier, Montréal. Comme le billet n'est pas encore parvenu à son adresse et que l'on a lieu de croire qu'il a été volé ou égaré, le soussigné donne avis public du fait et fait décerner un état de son affaire et de son état de son affaire. EDOUARD MOGÉ. 23 janv. 11-117

Au Pavillon Rouge

138, RUE NOTRE-DAME 2E PORTE DE LA RUE St. GABRIEL Grande Reduction En conséquence de la prochaine dissolution de société GIRARD & GUENETTE Ont l'honneur d'annoncer qu'étant décidés de redonner leur fonds de magasin, ils vendront D'ICI AU 1ER FEVRIER 1865 A un escompte de 25 Pour Cent Sur les prix courants Articles de Fantaisie TEL QUE BOTTES A OUVRAGES, A BUMS, PIPES ECUME DE MER, ETC., ETC. Convenables pour cadeaux de Noël et du jour de l'an — AINSI — Leur assortiment complet de marchandises de goût d'étape, tel que DRAPS, CASIMIRES, TWEEDS, FLANELLE, ETOFFES A ROBES, SOIRIES, COTONS, INDIENNES, MERINOS, COBOURG. CHALES, ECHARPES, Etc., Etc., Etc. On trouvera à leur établissement un assortiment complet de gants de Kid blancs de Bonneveire valant 6s. 7d1, par 2s. gants de Jouvray, de couleur, 4s. 7d1, gants d'Alexandre, 6s., pour cadoux. 200 doz. collets brodés, valant 1s. 3d. à 3s. pour 7d1, et 1s. 6d. 100 doz. collets dentelle Maltese valant 2s. 6d. pour 7d1, etc. Montréal, 27 déc. 1864.

VENTE PAR ENCAN. PAR JAMES SCOTT.

\$ 20,000 DE MARCHANDISES SECHES ENDOMMAGÉES PAR LE FEU, LUNDI PROCHAIN, 6 FEVRIER SEEA VENDU, POUR LE BENEFICE DE CEUX Y CONCERNÉS, LE FONDS DE COMMERCE en ENTIER DE MM. J. PAPE et Cie. ENDOMMAGÉ PAR LE DERNIER FEU, ET ÉVALUÉ A AUDESSUS DE £5000 A être Vendu en Lots SANS RESERVE, LE FONDS SE COMPOSE DE SOIRIES, LAINAGES, FLANELLES, COTONADES, TOILES, BONNETTERIES, DRAPS, DOESKINS, DOUBLURES, ETOFFES, CHALES, MOUCHOIRS DE SOIE, PETITS ARTICLES. — AINSI — UN FONDS DE CASQUETTES, CHAPEAUX, FOURRURES, FOURNITURES DE MANICHOINIERS, etc., en banqueroute. CONDITIONS,—Agent comptant. Vente à deux heures. JAMES SCOTT, Encanateur. 2 février. 126

ELECTIONS MUNICIPALES, QUARTIER Ste. MARIE, CANDIDAT JOSEPH POUPART.

28 janvier. juo—122

PERDUE

Le 25 janvier courant, depuis le marché Ste. Anne, allant à la Côte St. Paul par le canal, une robe de Loup-Cervier gris. La personne qui la rapportera au bureau de l'Union Nationale sera généreusement récompensée. 31 janvier. juo—124

Une Découverte Merveilleuse!

GARANTIE REMETTRE LES CHEVEUX GRIS A LEUR ETAT NATUREL Le Régénérateur Physiologique du Dr. Tebb pour les Cheveux est un composé fait dans la stricte conformité des lois de la Physiologie et de la Chimie Végétale moderne. Ce n'est pas une teinture et il ne laisse aucune trace. Dans tous les cas, il restore les cheveux gris à leur couleur primitive. Il produit une croissance luxuriante de nouveau cheveux sur une tête chauve, quand la racine n'en est pas complètement déorganisée. Il prévient la chute des cheveux et fait disparaître les petites pelures seches qui s'y amassent. Il conserve les cheveux noirs, polis et leur donne une apparence brillante. E. A. MARTINEAU, Place d'Armes, voisin du Cosmopolitain, et 229, Rue St. Joseph. En gros et en détail—Escompte libéral au commerce. 23 jan. em—118

MÈRES, SAUVEZ VOS ENFANTS.

PASTILLES-A-VERS VEGETALES DE DEVINS. ESSAYEZ-LES ET SOYEZ CONVAINCUS, Elles sont certainement le remède le plus efficace pour la destruction des vers qui sont encore connus. Demandez les "PASTILLES-A-VERS VÉGÉTALES DE DEVINS," et ne vous en laissez pas imposer par l'offre d'une autre préparation. Chaque boîte renferme 80 pastilles, ainsi que les instructions requises.—On voudra bien observer aussi que ces pastilles sont chacune d'elles estampillées des lettres "DEVINS" comme garantie contre la contre-façon et qu'elles ne sont jamais vendues séparément et à la livre. Préparées seulement et en vente, en gros et en détail, chez DEVINS et BOLTON, Chimistes, Prix le Palais de Justice, Montréal. N. B.—On fournit les acheteurs en gros à raison d'un escompte libéral. 12 janvier. 108.

SPECIFIQUE DE SAM LANE

Tous les Médecins s'accordent à dire que ce spécifique est le plus prompt et le meilleur remède connu pour le traitement de la Gonorrhée. Son prix le met à la portée de tout le monde: 50 cts., la bouteille. Le Spécifique de Sam Lane et Injection prévient contre les cas les plus obusés etc., 50 cts., la bouteille. Chaque bouteille est accompagnée des directions nécessaires. Principaux agents pour le Canada. DEVINS et BOLTON PHARMACIENS. Prix le Palais de Justice, Montréal. 28 déc. 94

VENTE A L'ENCAN. PAR L. DEVANY

En conséquence du départ de M. DEVANY pour le Haut-Canada on doit faire la vente d'un fonds considérable, en banqueroute, il n'y aura pas de vente à son établissement jusqu'à nouvel avis 11 janvier. 107

COSTUMES

M. Gravier nous annonce qu'il a plusieurs magnifiques costumes à louer, pour les prochains bals costumes. S'adresser à l'Hotel St. Louis. 20 janvier. 116

ON DEMANDE

Au bureau de l'Union Nationale, des garçons pour vendre le journal. 7 nov. 61

ELECTIONS MUNICIPALES, QUARTIER St. JACQUES

CANDIDAT M. BASTIEN BENOIT. 1er février. 125

EAU DE COLOGNE.

UN assortiment considérable et varié d'EAU DE COLOGNE de JEAN MARIE FARINA, en bouteilles d'une piéte, chopine et demi-jar et en petites bouteilles, aussi en longues bouteilles vertes de différentes formes et grandeurs. SAVONS DE TOILETTE de RIMMEL, PATON et CHARLES, en barres et pains. Savons de Miel, Glycerine, amandés, vieux Windsor brun, Boules et autres savons, etc. Brosses à cheveux, dents et ongles, etc. Le magasin sera ouvert de 9 a.m. jusqu'à 10 a.m. les dimanches, pour les prescriptions seulement. J. GOULDEN, Près du marché, Rue St. Laurent. aa—125 1er février.

GLACIARUM DE GUILBAULT

Grande Soirée Costumée, Une grande soirée costumée aura lieu au Glaciarum, jeudi 2 février, aucun autre que ceux costumés, n'aura la permission d'aller sur la glace, avant 9 heures; pas de masques. Les personnes qui désire se costumer doivent se procurer un billet du soussigné. OUVERT DE 7 A 11 HEURES. Admission; 25 Cents sans distinction d'âge. Par la politesse du colonel Courcel, la bande des Chasseurs-Canadiens assistera. J. E. GUILBAULT, Propriétaire. 31 janvier. 124

DEMANDE DE SOCIÉTÉ.

Un canadien, natif de cette ville, avec une longue expérience des affaires généralement, et ayant un capital de \$2000 en argent, désire traiter avec une maison de commerce ou manufacturière qui désirerait s'associer. La personne serait compétente à prendre la direction d'un bureau. Des garanties seront données au besoin. S'adresser par lettre à "Commerce." Bureau de l'Union Nationale. aa—124 31 janvier.

A Vendre par le Soussigné

50 Boucauts } Mélasses choisies. 170 Tierces } 26 barils }

CRACKERS.

Double Baked Sweet, de Fitts Boston, Soda et au vin, de Fitts Boston, Cabin, Jenny Lind, Graham

BISCUITS.

A la Reine, de McKinnon, Impériaux, do Café, do Albert, do Abernathy, do Pic-Nic, do Gingembre, do Vin, do Fancy Machine, do Craquelins, do Constitution, do Arrow Root, do Nursery, do Prince de Galles, do etc., etc., etc. Vendu en gros au prix des manufactures. RESNE et McGARITY, 152, rue Notre-Dame.

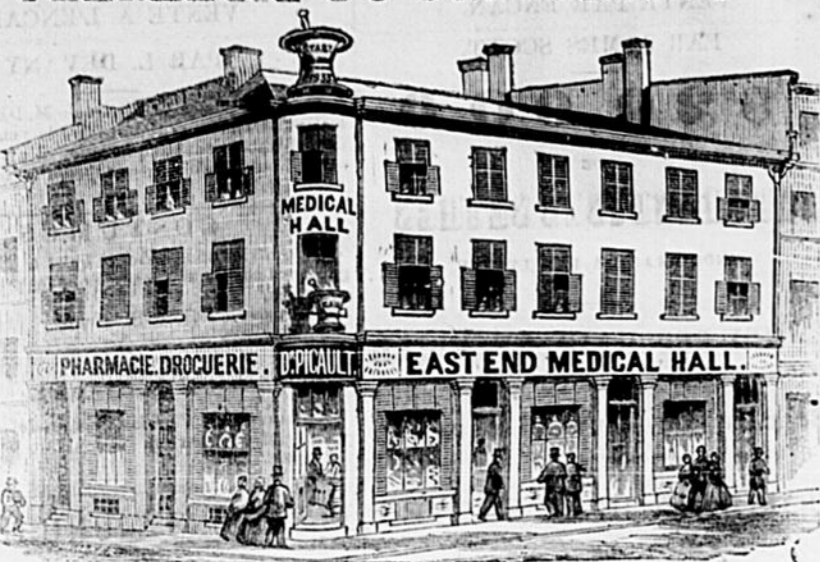
Mme. FLORENTIN

Pédicure et Manicure de la Faculté de Paris vient d'ouvrir un salon de chiropédie, rue Orign, 38.

BOIS! BOIS! BOIS!

AVIS AUX SPÉCULATEURS. Le soussigné offre en vente une propriété qu'il possède à St. Martin, près du Moulin du Crochet à 8 milles de Montréal, laquelle propriété forme 80 acres on superficie dont 12 acres sont en prairies et donnent annuellement de 15 à 18000 bottes de foin de première qualité le reste est en beau bois franc et forme deux belles parcelles; d'après l'opinion des connaisseurs les plus compétents il n'y a pas moins de 800 cordes de beau bois franc. Le prix de la coupe du bois dans la localité est de 80 à 35 cts. par corde, et le transport du bois à Montréal est de \$1 par corde. Le propriétaire vendra que la coupe du bois et on le désire. Il n'y a pas un pouce de terre en Canada de qualité supérieure au sol de la propriété susdite étant de la terre neuve et qui conviendrait très bien à un jardinier; la propriété aboutit au sud par le ruisseau des Prairies. Prix modéré, conditions faciles, pour plus amples informations s'adresser au propriétaire soussigné ABRAHAM LORRAIN, ST. MARTIN, PRÈS DU MOULIN DU CROCHET Ou par lettre affranchie, boîte No. 243, bureau de poste de Montréal. 10 janv. 107

PHARMACIE DU DR. PICAULT



Coin des rues Notre-Dame et Bonsecours, Montreal

On trouvera à la Pharmacie ci-dessus, toutes espèces de remèdes, Produits Chimiques, Parfumeries, Articles de Toilette, Médecines françaises les plus renommées, ainsi que tous les Médicaments à Patentes, annoncés dans les Gazettes, aux mêmes prix que chez les Agents, avec l'immense avantage qu'on peut consulter (gratuit) le docteur sur le choix et l'administration du remède.

NOUVELLE MAISON.

SANCER & FRERE, Coïn des RUES ST. PAUL ET ST. GABRIEL.

Les soussignés ont l'honneur d'annoncer au public qu'ils viennent d'ouvrir un Magasin de Ferronneries et Quincailleries au No. 145, Rue St. Paul, le No. 7, Rue St. Gabriel. Ils auront toujours en main un assortiment complet et bien assorti de Ferronneries et Quincailleries et de toutes sortes d'Outils pour Entreprenneurs, Menuisiers, Charpentiers, etc.

4 avril SANCER & FRERE 154

Important pour les Femmes

PIULES

DU CHEESEMAN



PROCLAMATION.

AUX FEMMES MARIÉES OU NON.

Le plus ancien Régulateur

Il n'y a qu'un SEUL & VÉRITABLE REMÈDE pour les FILLES ou FEMMES qui souffrent d'irrégularités ou d'obstructions de la Menstrue.

Ce remède a été reconnu depuis un grand nombre d'années. Ce sont les

PIULES DU DR. CHEESEMAN POUR LA FEMME

que les Femmes peuvent prendre pour secourir la suppression des Maladies périodiques, qui, si elles sont gardées suivant les besoins de la nature, leur garantiront le plus de santé et de forces; et qui, si elles ne sont pas régulièrement expérimentées, produisent la douleur et la mort; et c'est le premier de tous les Remèdes pour les Femmes, les

PIULES DU DR. CHEESEMAN POUR LA FEMME

CE BON VIEUX REMÈDE D'OR contre toutes les Obstructions, a été employé avec plaisir et avec profit pendant vingt-cinq ans, dans toutes les parties du monde civilisé. Son inventeur est un VIEUX MÉDECIN TRÈS-EXPÉRIMENTÉ, qui tout le monde connaît et estime, et en qui tout le monde a confiance. Ce n'est pas un pernicieux arrangement, mais un REMÈDE SOUVERAIN

LES

Pillules du Dr. Cheeseman pour la Femme n'ont jamais failli, et des milliers de certificats constatant leur bon effet peuvent être trouvés dans toutes les parties du pays. Les propriétaires garantissent que

UNE BOITE

rétablira les fonctions naturelles mensuelles de toute FEMME, quelque soit sa condition et son âge. En un mot,

LES

Pillules du Dr. Cheeseman pour la Femme sont la seule Médecine sur laquelle les FEMMES MARIÉES et NON-MARIÉES ont compté depuis plusieurs années et peuvent actuellement compter. PRENEZ GARDE AUX Imitations! Portez cette annonce à votre Drogiste, et dites-lui que vous voulez avoir la

Meilleure et la plus saine Médecine du Monde pour les Femmes

quelle est comprise dans les

Pillules du Dr. Cheeseman pour la Femme.

Ces Pillules forment la meilleure Préparation jamais faite, avec un succès immédiat et persistant.

NE VOUS LAISSEZ PAS TROMPER

Les Pillules du Dr. Cheeseman ont reçu et reçoivent encore aujourd'hui la sanction des médecins les plus éminents de l'Amérique.

DIRECTIONS EXPLICITES avec chaque Boite. Prix: UN DOLLAR PAR BOITE.

Les Pillules sont expédiées par la Maille, promptement et d'envoi du prix, en fonds courant, aux Propriétaires.

En vente chez tous les Drogistes en général.

HUTCHINGS & HILLYER, 81, Cedar Street, N.-Y.

JOHN F. HENRY & CIE., Agents en Gros, No. 805, Rue St. Paul, Montréal, C. E.

26 aa—128.

PIANOPREMIERS PRIX.—Le soussigné a l'honneur d'annoncer qu'il a été nommé par MM. E. Larue et Cie., de Québec, agent pour la vente des célèbres pianos de MM. Schindmayer, de Stuttgart, Allemagne. Ces pianos, que l'on peut examiner maintenant, sont les plus beaux qui aient jamais été offerts en vente au public de Montréal, car ils ont obtenu des médailles de première classe aux exhibitions de Londres, Paris, Munich et Wurtemberg. Ils sont fabriqués expressément pour résister au climat sévère du Canada.

Le soussigné offre pour référence une liste de plusieurs cents personnes qui, depuis douze ans, ont acheté des pianos de Schindmayer. Les louanges qu'en font tous les artistes de Québec et les principaux musiciens de Montréal convainquent les plus sceptiques de la supériorité de ces pianos. Ils sont garantis d'offrir parfaite satisfaction.

Harmoniums aussi en vente.

D. R. STODART, No. 18, Grande rue St. Jacques

81 oct jno 80

Ceux de nos abonnés qui ne reçoivent pas L'UNION NATIONALE régulièrement, nous obligeront infiniment en nous le faisant savoir.

CIRAGE DE FRANK MILIER

POUR CHAUSSURES ET HARNAIS.

Une boîte peut durer une année.

L'argent est remis à toute personne qui s'en étant servie ne sera pas satisfaite.

PRIX RÉDUITS: \$1.25 à \$1.75

Congres de Drap et de Feutre

PARDESSUS EN DRAP

CONGRES EN KID

\$1.25 à \$2.

SOULIERS EN CHEVREUIL

DE LORETTE.

CLAQUES EN CAOUTCHOUC

SOULIERS D'ENFANTS.

E. ANGERS, 305, Rue Notre-Dame, 2me portes de la rue McGill.

30 déc. aa—16

PLUMES D'OR

Pour des Millions

PLUMES SUPÉRIEURES ET A LA PORTÉE DE TOUS

LES MEILLEURES PLUMES D'OR CONNUES

En recevant les montants ci-dessous, nous expédierons par maille, ou comme on le désirera, une plume ou des plumes d'or, ayant soin d'envoyer la description demandée, savoir:

PLUMES D'OR SANS MANCHE

Pour 50 cts., une plume n. 2; 75 c. plume n. 3

\$1 plume n. 4; 1.25 plume n. 5; 1.50 plume n. 6.

Les mêmes plumes avec manches articulées en argent plaqué, et crayon.

Pour \$1 une plume n. 2; 1.25 plume n. 3; 1.50 plume n. 4; 2.00 plume n. 5; 2.25 plume n. 6

Ces plumes marquées "Plumes Impériales" sont bien finies et supérieures pour écrire, bien qu'elles ne soient pas garanties et qu'elles ne puissent pas être échangées.

1ère qualité, 14 carats, plumes d'or garanties.

Notre nom (Compagnie Américaine de Plumes d'Or, N.-Y.) se trouve sur toutes les plumes de cette qualité, qui sont garanties pour six mois, abstraction faite des accidents.

Plumes d'or de 2me qualité.

Ces plumes sont marquées "The National Pen" (Plume Nationale), et portent les initiales de notre maison, A. G. P. Co., elles sont fabriquées avec soin et sont les mêmes que celles de première qualité, la seule différence entre elles consiste dans la qualité de l'or.

Les numéros ne font qu'indiquer les grandeurs. Le n. 1 étant la plus petite grandeur, le n. 6 la plus grande pour poche; le n. 8 la plus petite et le n. 12 la plus grande pour bureau.

Plumes d'or sans manche.

Pour \$1.00 n. 1, 1re qualité, ou n. 2, 2me qualité.

" 1.25 n. 3 " ou n. 3 "

" 1.75 n. 4 " ou n. 4 "

" 2.00 n. 5 " ou n. 5 "

" 2.25 n. 6 " ou n. 6 "

" 2.50 n. 7 " ou n. 7 "

" 3.25 n. 8 " ou n. 8 "

" 4.50 n. 9 " ou n. 9 "

" 5.50 n. 10 " ou n. 10 "

" 6.75 n. 11 " ou n. 11 "

" 8.00 n. 12 " ou n. 12 "

Les mêmes plumes d'or, avec des manches articulées en argent.

Pour \$2.00 n. 1, 1re qualité, ou n. 2, 2me qualité.

" 2.25 n. 2 " ou n. 2 "

" 2.50 n. 3 " ou n. 3 "

" 3.50 n. 4 " ou n. 4 "

" 4.50 n. 5 " ou n. 5 "

" 5.50 n. 6 " ou n. 6 "

" 6.75 n. 7 " ou n. 7 "

" 8.00 n. 8 " ou n. 8 "

" 10.00 n. 9 " ou n. 9 "

" 12.00 n. 10 " ou n. 10 "

" 14.00 n. 11 " ou n. 11 "

" 16.00 n. 12 " ou n. 12 "

Les plumes tiennent dans tout le pays un rang égal sinon supérieur à tout ce qu'il y a de fabrication de ce genre, non seulement pour leurs qualités propres mais aussi pour l'éclat de la fin. On apporte le plus grand soin dans leur confection, et il n'en est pas venu une seule qui ne soit parfaite à tous les points de vue.

Les personnes qui envoient des commandes doivent dans tous les cas spécifier le nombre, le numéro et la qualité; dures ou molles pour gros ou pour fin.

LES CLUBS.

Un escompte de 12 pour cent sera accordé sur toutes commandes de \$15, si la commande est faite par une même personne; de 15 pour cent sur \$25 et de 20 pour cent sur \$40.

Toutes remises par la maille, enregistrées sont à nos risques. A tous ceux qui enverront 20 cents extra pour l'enregistrement, nous garantirons la parfaite livraison des articles.

Des circulaires donnant tous nos nouveaux patrons, avec des gravures représentant les grandeurs exactes et indiquant les prix seront envoyées en échange d'étampilles si on le désire.

Les plumes transmises par la maille pour être repointées le seront pour 50 cents.

Adressez, COMPAGNIE AMERICAINE DE PLUMES D'OR, No. 200, Broadway, N.-Y.

14 janvier. bm

COMPAGNIE D'ASSURANCE

UNION COMMERCIALE

CONTRE LE FEU ET SUR LA VIE

Les soussignés ont nommé

MM. G. O. DELORME et ANT. TELLIER

agents ASSISTANTS pour prendre des Assurances à la Compagnie ci-dessus, dans la cité de Montréal et ses environs.

MORLAND, WATSON et CIE., Agents Généraux pour le Canada.

Montréal, 9 janvier 1884.

En référence à l'annonce ci-dessus, nous avons l'honneur d'offrir au public nos services comme Agents locaux pour effectuer des assurances à l'Union Commerciale, contre le feu et sur la vie. Cette Compagnie, avec un capital de \$12,500,000 et l'immense patronage dont elle jouit, offre les plus sûres garanties aux personnes qui désirent s'assurer.

L'activité et la ponctualité que nous apportons dans l'exercice des fonctions que les agents généraux ont bien voulu nous confier, nous méritent, il faut l'espérer, une part légitime de patronage.

La classe commerciale des compagnies, comme celle de la cité, trouvera son avantage à s'assurer à l'Union Commerciale et nous serons toujours prêts à répondre à toutes les demandes dans le plus court délai.

Toute communication pourrait nous être adressée au bureau de poste, boîte 533.

G. O. DELORME, ANT. TELLIER, fm.

Montréal 10 janv. 1885

POELES! POELES! POELES!

AU DEPOT CANADIEN DE POELES

75, GRANDE RUE ST. JACQUES

Poeles de Cuisine

Steward

Morning & Evening Star

Charter Oak

Empire State

Nuggett

Queen City

Sunbeam, etc., etc.

POELES POUR CHAUFFAGE

Northern Light, 5 grandeurs

Albanian

Mammoth

Cupid

Cylinder

Nubian

Etc., Etc.

J. G. BEARD ET CIE

75, Grande Rue St. Jacques

29 oct 49

Charbon! Charbon! Charbon!

Lehigh

Lackawana

Pittston

Seranton

Anthracite Gallois

Newcastle pour Grilles

Sydney

Ecossais

A Vapeur

Pour Forgerons

Coke Anglais

Etc., Etc.

J. G. BEARD ET CIE.

Coïn des rues McGill et Wellington.

P.S.—Les commandes laissées au magasin de Poeles, 75 Grande rue St. Jacques, seront promptement exécutées.

29 octobre. fm—49

LABELLE & LABELLE

AVOCATS

No. 28, PETITE RUE ST. JACQUES

MONTRÉAL

11 nov jno—59

A VENDRE

2,500 LOTS DE TERRE

AUX TERMES LES PLUS FACILES

Et à des prix défiant toute

Compétition

CEUX qui désirent acheter des lots à bâtir à très grand marché, sont respectueusement informés que le soussigné offre en vente les lots suivants:

10.—400 LOTS DE TERRE adjoignant immédiatement le terminus des chars de la cité, à Hochelaga, faisant front sur les rues Ste. Marie, St. Catherine, Ontario, Sherbrooke, Gerrard, Forsyth et autres belles rues. Prix: 5 à 20c (3d à 7d) du pied.

20.—300 LOTS sur le chemin d'Hochelaga et sur une nouvelle rue au Nord-Ouest de ce chemin, à 8 arpents plus bas que la barrière. Prix: 5 à 12c (3d à 7d) du pied.

30.—Adjoignant ces derniers lots, un magnifique coteau d'une vingtaine d'arpents, où le sable et la glaise offrent de grands avantages pour faire de la brique:—à vendre par quelques arpents à la fois.

40.—800 lots situés sur la magnifique Avenue Colborne (la plus large rue de la Cité: 90 pieds), en dehors des limites de la Ville, dans la partie Nord-Est. On a l'avantage de pouvoir y bâtir ou bois, de ne pas avoir de barrière à payer pour s'y rendre, et d'éviter les taxes onéreuses de la ville. Prix: 5c (3d) du pied.

50.—200 lots sur la même rue, en dedans de la ville, entre la rue St. Catherine et les chaînes de la ville; Prix: 8 à 10c (5 à 6d) du pied.

60.—40 lots sur la rue Partenais près de la rue St. Catherine, Prix: 10 à 15c. (6 à 9d) du pied.

70.—200 lots sur le coteau, au haut de la rue Partenais, en dehors des limites. Prix: 5c. (3d) du pied.

80.—40 acres de magnifique terre à culture adjoignant immédiatement ces derniers lots, et à vendre par deux ou cinq arpents à la fois, pour jardinier. Prix: 230 à 2100, l'arpent.

90.—40 lots sur la rue St. Marie et le Fleuve, entre la traversée de Longueuil et la barrière d'Hochelaga. Prix: 25 à 40c (1s. 3d à 2s) du pied.

100 magnifiques lots sur les rues Sherbrooke, Laurent, St. Dominique et Cadieux, près du Convent du Bon Pasteur et au Village St. Jean Baptiste.

Sur le plus grand nombre de tous ces lots, l'acquéreur trouvera tout le sable nécessaire à la construction de ses bâtisses, et le soussigné leur fournira la pierre de maçonnerie pour fondation de leurs bâtisses, sans charge extra.

—AVIS—

QUELQUES MAISONS A LOUER ET A VENDRE EN DEDANS ET EN DEHORS DE LA CITE.

Pour conditions et voir les plans s'adresser entre 7 heures A. M. et 9 heures P. M. à

Bureau 21 Rue St. Gabriel ou Résidence: 29 Rue Cadieux.

18 nov aa—65

CATASTROPHE DE ST. HILAIRE

BROCHURE DE 48 PAGES

PRIX: 8 sous.

En vente à Montréal: chez les principaux libraires, chez Dalton et au Bureau de L'Union Nationale.

A Québec, au Bureau du Canadien.

ADRESSES

AMEDEE GAGNON, AVOCAT

No. 123, Rue Craig

M. GAGNON suivra les districts de Terrebonne et de Montréal.

83

MM. Laurier, Archambault et Desaulniers.

AVOCATS

No. 1, RUE STE. THERÈSE

(Coin de la rue St. Vincent)

MONTRÉAL

MM. L. et A. suivront les cours des districts de Joliette et de Terrebonne.

27 oct fm—47

Dr. J. O. COTE

No. 361, RUE STE. MARIE

FAUBOURG QUÉBEC

Consultations à toute heure du jour

25 nov bm—71

MEDERIC LANCTOT

AVOCAT,

No. 16 Rue St. Gabriel

M. Lanctot suivra la Cour à St. Jean.

15 sept 1

Dr. E. MATHIEU

DENTISTE

Coïn des rues

Notre Dame et St-Vincent

(En face du Palais de Justice)

MONTRÉAL.

1er oct aa 1

C. LAVALLÉE,

Professeur de Musique

90 RUE DES ALLEMANDS

10 février. 169

MUSIQUE, MUSIQUE.

Madame L. PICARD donnera des leçons de Piano, de Guitare et de chant à sa demeure No. 22, Rue Ste. Catherine, ou à domicile si on le préfère.

27 mai. jno—197

AVIS

Ayant appris qu'un avertissement publié par moi dans les journaux, annonçant que M. P. G. de Fonteny n'était plus mon agent, avait été mal interprété par quelques personnes, je suis heureux d'annoncer aujourd'hui que je me suis assuré son concours et qu'il s'occupera comme par le passé de toutes mes affaires, tant à Montréal que dans les autres parties de la province.

A. C. AMARY. jno